

LA TRIBUNE

TEMPÉRATURE

Vents frais de l'ouest, beau et froid, ce soir et jeudi.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE No. 290

SHERBROOKE, MERCREDI, 15 FEVRIER 1933

TROIS SOUS LE NUMERO

LA RÉVOLUTION GRONDE EN EUROPE

LES TRONES CHANCELLENT EN ROUMANIE ET YUGOSLAVIE

Le shah de Perse



VIZA KHAN, qui a ordonné à ses sujets de boycotter tous les étrangers "afin que la Perse puisse s'élever au rang des nations de l'univers".

DETENU POUR L'ENLEVEMENT DE BOETTCHER

"Red" Mitchell, contrebandier d'alcool, tombe dans les filets de la police de Denver, Colorado.

PAS DE PISTES

DENVER, Colo., 15. — Sur l'ordre du chef de police Clark, Mme Anna Lou Boettcher, la femme de Charles Boettcher, courtier en placements, qui fut enlevé lundi, doit se rendre au poste de police, aujourd'hui, pour essayer d'identifier W. M. "Red" Mitchell, l'un des deux hommes que les autorités prétendent être impliqués dans l'enlèvement.

Deux arrestations

DENVER, Colorado, 15. — Deux hommes sont en prison et plusieurs mandats d'arrêt viennent d'être lancés, tandis que la police approche de plus en plus de sa limite de 48 heures, fixée par le chef de police Albert T. Clark, pour la solution de l'enlèvement de Charles Boettcher, riche héritier. Les 48 heures expirent ce soir.

A l'issue d'une conférence avec le partenaire de Boettcher et son avocat, Clark a annoncé les arrestations de W. M. "Red" Mitchell et George Zariogon, qu'il a identifiés comme des contrebandiers de liquors. Le chef déclare que les deux sont définitivement soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement, dimanche, à minuit, de Boettcher, 31 ans, descendant d'une riche famille de pionniers du Colorado.

Detenu à huis-clos

DENVER, 15. — "Red" Mitchell, identifié par le chef de police Albert T. Clark à la prison de la ville, depuis ce matin, tandis que la police travaille avec acharnement, durant les 48 heures que le chef a fixées pour obtenir des résultats, continue ses recherches pour retrouver Charles Boettcher, le riche clubman de Denver, ou ses ravisseurs.

Le prévenu, bien mis, paraissant avoir 25 ans, à la chevelure rouge, a été conduit dans le bureau de Clark par les détectives. Deux heures après, il était conduit en prison.

(A suivre en page 7)

"Où est mon chapeau", dit l'intrus en atterrissant du quatorzième étage

CLEVELAND, 15. — Samuel Malbin est tombé du 14ème étage de l'hôtel Alhambra, dans la basse-ville, aujourd'hui, et semble souffrir seulement de la fracture d'un bras.

"Où est mon chapeau?" demanda-t-il aux employés terrifiés qui le relevèrent. Il n'a pas perdu connaissance et il a même aidé à s'identifier, à l'hôpital.

Malbin, l'un des trois frères immigrants russes qui firent fortune dans le commerce du pétrole,

Carol est prié d'abdiquer en faveur de son fils Michel, et Alexandre prépare sa fuite de Budapest.

REUNION DE FAMILLE

(Presse Associée)
VIENNE, 15. — Il est rumour dans les cafés si cancaniers de Vienne et de Budapest, aujourd'hui, que la récente visite des membres de la famille royale roumaine en Yougoslavie avait pour but de discuter la situation périlleuse des dynasties royales de Roumanie et de Yougoslavie.

A cette conférence de famille, assistaient l'archiduc Anton des Habsbourg et sa femme, la princesse Ileana, sœur du roi Carol de Roumanie, et la reine douairière Marie de Roumanie. Une version de cet événement veut que la famille ait conseillé au roi Carol d'abdiquer en faveur de son jeune fils, le prince Michel.

Une autre version veut que la royauté roumaine cherche à obtenir l'aide du roi Alexandre de Yougoslavie, en cas de révolution en Roumanie, et la troisième rumeur prétend qu'elle a discuté les moyens d'aider le roi Alexandre à s'enfuir de Yougoslavie en cas de nécessité.

LES ANGLAIS RETOURNENT CHEZ EUX

Au grand soulagement des Dominions, le Royaume-Uni reprend graduellement ses émigrés.

UN TOTAL DE 26,034

(Par George Hamilton, du personnel de la P. C. par câble)

LONDRES, 15. — La migration impériale change son cours. Pour la première fois de son histoire, le Royaume-Uni voit plus de personnes des Dominions s'établir chez lui que des personnes du Royaume-Uni aller s'établir dans les Dominions.

Les statistiques soumises à la Chambre des Communes, hier, par J. H. Thomas, secrétaire des Dominions, accusent un surplus d'immigration dans le Royaume-Uni, au total de 26,034 personnes, en date du 3 septembre 1932, partagé comme suit:

Du Canada et de Terre-Neuve, 17,644 personnes. De l'Australie, 3,847; de la Nouvelle-Zélande, 1,641; de l'Afrique-Sud, 2,902.

"Ce sont les chiffres les plus récents que nous pouvons soumettre", dit M. Thomas. "C'est la meilleure preuve que si nous voulons trouver la seule solution à notre problème du chômage, il nous faudra faire ce que nous pouvons pour développer l'empire."

"Quelle est la situation, au sujet de l'Etat Libre d'Irlande?" lui demanda le commandant Williams, conservateur de Torquay.

Il aurait fallu répondre à cette question, de répondre spirituellement M. Thomas, et la Chambre éclata de rire.

Du Canada et de Terre-Neuve, 17,644 personnes. De l'Australie, 3,847; de la Nouvelle-Zélande, 1,641; de l'Afrique-Sud, 2,902.

"Ce sont les chiffres les plus récents que nous pouvons soumettre", dit M. Thomas. "C'est la meilleure preuve que si nous voulons trouver la seule solution à notre problème du chômage, il nous faudra faire ce que nous pouvons pour développer l'empire."

"Quelle est la situation, au sujet de l'Etat Libre d'Irlande?" lui demanda le commandant Williams, conservateur de Torquay.

Il aurait fallu répondre à cette question, de répondre spirituellement M. Thomas, et la Chambre éclata de rire.

La Législature offre ses hommages à S. E. Mgr Villeneuve

DÉFENSEURS DE LA CHINE À TCHANKAIKOUAN



Le général HO-CHOU-KOUO, (à gauche), commandant de la garnison des districts de Tchankaihouan et de Younpin et commandant de la Neuvième Brigade d'Infanterie Indépendante, tel qu'il apparaît avec ses aides sur le champ de bataille, étudiant une carte de guerre. Le général Ho-Chou-Kouo dirigea personnellement ses troupes du sommet du mur de Tchankaihouan. Les dépêches mandant que les Japonais préparent une nouvelle offensive vers la province de Jehol, ont même lancé un ultimatum aux Chinois d'évacuer cette province. Le Comité des 19 de la Société des Nations a approuvé le rapport d'un sous-comité qui condamne la politique du Japon en Mandchourie et a convoqué une réunion plénière de l'Assemblée pour mardi prochain en vue de ratifier le rapport. Le rapport sera présenté à cette réunion et on annoncera en même temps que les efforts du comité des 19 pour effectuer un mode de conciliation ont fait faillite. Il y aura alors ajournement jusqu'à vendredi alors que le rapport sera discuté.

"Politique impitoyable" de Londres

La Grande-Bretagne s'efforce d'entraîner la chute du dollar-or, en vue de faire annuler les dettes.

L'ARGENT A RETABLIR

(Presse Associée)
WASHINGTON, 15. — La Grande-Bretagne suit une "politique impitoyable" pour faire baisser les prix du dollar-or, afin d'essayer d'obtenir l'annulation de sa dette de guerre ou sa réduction, a déclaré aujourd'hui, devant le comité financier du Sénat américain, René Leon, de New York, ancien conseiller technique du comité de la frappe de la monnaie à la Chambre des Représentants.

Devant le comité qui étudie la situation économique, Leon s'est joint à un certain nombre d'autres, témoins pour recommander la rémonétisation de l'argent. Il a suggéré l'achat de 400,000,000 d'onces ou plus par la trésorerie et une émission de certificats d'argent.

Il prétend que grâce au fonds d'égalisation du change anglais pour acheter des monnaies d'or sur le marché ouvert, la Grande-Bretagne "possède le contrôle du change du dollar et par conséquent le contrôle des prix américains".

"Ce que la Grande-Bretagne n'approuverait pas une seule minute de la part des Etats-Unis, elle le pratique chaque minute contre les Etats-Unis avec des conséquences désastreuses pour chaque organisme de notre royaume économique", dit-il. "Chaque homme, chaque femme, chaque enfant de ce pays est la victime de cette politique impitoyable."

"Ce que la Grande-Bretagne n'approuverait pas une seule minute de la part des Etats-Unis, elle le pratique chaque minute contre les Etats-Unis avec des conséquences désastreuses pour chaque organisme de notre royaume économique", dit-il. "Chaque homme, chaque femme, chaque enfant de ce pays est la victime de cette politique impitoyable."

LE VOTE FEMININ AU CONSEIL LEGISLATIF

La motion de l'hon. Gordon Scott est discutée et une mesure semblable sera soumise à la Chambre Basse.

(Presse Associée)
QUEBEC, 15. — Le Conseil Législatif a discuté hier la motion de l'hon. Gordon Scott pour accorder le droit de vote aux femmes. La motion a reçu plus ou moins de support. Si elle est adoptée par le Conseil, elle devra recevoir l'approbation de la Chambre Basse pour devenir loi. Pareille mesure a été rejetée à maintes reprises déjà.

CONFERENCE CONTRE LE DOUBLEMENT DES IMPOTS

OTTAWA, 15. — Une conférence doit avoir lieu prochainement entre les autorités fédérales et provinciales pour rajuster les impôts et prévenir le doublement de taxes dans le domaine fédéral et provincial.

L'empire japonais est à un tournant de son histoire

Le retrait de Tokio de la Société des Nations aura une répercussion profonde sur les destinées du pays, selon le gouvernement.

DEGRINGOLADE A LA BOURSE

(Presse Associée)
TOKIO, 15. — Le Japon annonce aujourd'hui qu'il a cessé ses négociations avec la Société des Nations, au sujet du différend de la Mandchourie, mais sa démission de la Société des Nations n'aura peut-être pas lieu avant un mois.

La bourse de Tokio a fermé ses portes ce midi, et les bourses d'Osaka et de Nagoya sont aussi fermées, à cause d'une grave réduction dans les cotes, causée par les indices d'un plus fort mouvement antijaponais, à Genève.

Un fonctionnaire supérieur dit que le gouvernement du Japon estime que son retrait de la Société marquera un point tournant dans l'histoire de l'empire. Mais avant que la décision finale soit prise, le conseil des anciens, composé des plus hauts dignitaires de la nation de même que les chefs des branches de la famille impériale et tous les ex-primiers ministres vivants seront convoqués en consultation.

Les actions ont baissé graduellement à la bourse, depuis la crise à la Société des Nations. En moyenne, les actions ont baissé de 20.

(A suivre en page 7)

Opérations de guerre sur la frontière de la Colombie et du Pérou

(Presse Associée)
BOGOTA, Colombie, 15. — La Colombie s'apprête aujourd'hui à rompre ses relations diplomatiques avec le Pérou, à la suite de la guerre ouverte commencée hier par la possession de Leticia, le port du haut de l'Amazonie qui sert de débouché vers l'Atlantique.

Les détails supplémentaires sur la bataille livrée hier sur la rivière Putumayo, à 80 milles au nord de Leticia, révèlent qu'elle commença en territoire brésilien et que les troupes de l'armée, de la marine et de l'aviation y prirent part.

Des nouvelles officieuses annoncent que les troupes colombiennes ont chassé les Péruviens de la ville de Tarapaca, sur la frontière du Brésil, et que le combat se continue.

Fabio Lozano, fils, ministre de la Colombie au Pérou, a reçu l'ordre de demander ses passeports au gouvernement péruvien et de revenir dans son pays.

(Les deux villes de Leticia et Tarapaca sont situées sur la rive de terrain cédée à la Colombie par un traité signé en 1922 et ratifié par la Colombie en 1925 et par le Pérou en 1927. Pour justifier la capture de Leticia par les civils péruviens, le 1er septembre 1932, le Pérou prétend que la Colombie n'a pas tenu son engagement de céder certaines autres régions au Pérou, selon les clauses du traité).

Opérations de guerre

(Presse Associée)
LIMA, Pérou, 15. — Le commandement des troupes péruviennes, à Leticia, a informé le ministre de la guerre aujourd'hui qu'une flottille d'avions de la Colombie a attaqué hier les Péruviens en garnison à Tarapaca, à 80 milles au nord du port de Leticia, sur le haut-Amazonie, la cause du conflit, et que des avions péruviens ont aussi pris part au combat.

(Des dépêches de Bogota, Colombie, mandent que ce sont les avions péruviens qui ont attaqué la flottille).

Le message du commandant dit que l'engagement n'a pas eu de "graves conséquences", et fut léger.

L'élevation du primat de l'Eglise Canadienne au Cardinalat réjouit le Parlement et toute la province.

QUATRE DISCOURS SUR LE BUDGET

M. MacDonald réclame l'électricité à meilleur marché, et le Dr Poulin, protection pour le petit propriétaire

SUS AUX CHOMEURS VOLONTAIRES!

(Par Edmond Chassé)
QUEBEC, 15. — L'Assemblée Législative a adopté hier à l'unanimité une résolution exprimant ses félicitations et ses hommages respectueux à Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec. La résolution a été proposée par l'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre, et secondée par M. Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition, qui ont tous deux prononcé des allocutions très appropriées au sujet de l'élevation de notre vénéré Archevêque au Cardinalat. L'hon. M. R.-F. Stockwell, Trésorier provincial, et M. C.-E. Gault, député conservateur de St-Georges, au nom de la minorité anglo-protestante, ont aussi offert leurs compliments au nouveau Cardinal canadien.

Après avoir rendu à Son Eminence le Cardinal Villeneuve ces hommages qui ne manquent pas de le toucher profondément, la Chambre a repris le débat sur le budget.

Quatre discours ont été prononcés, par le général C.-A. Smart, (Westmount), M. W.-R. McDonald (Pointe), M. Hortensius Béique (Chambly) et M. le Dr Ernest Poulin (Laurier).

Le général Smart a été fort aimable, au début de son discours, pour le nouveau Trésorier, l'hon. M. Stockwell, son ancien compagnon d'armes à la guerre, à qui il a fait de jolis compliments et souhaite courage pour réprimer les dépenses. Il a fait une critique courtoise et sage de l'administration financière du gouvernement. Il a suggéré des réformes pour diminuer le coût de l'administration, entre autres la réduction du nombre des ministères.

M. McDonald a exprimé sa confiance au gouvernement, mais a réclamé plus de pouvoirs pour la Commission des Services Publics afin qu'elle puisse forcer les compagnies à donner de l'électricité à meilleur marché dans la province.

M. Béique a félicité le Chef de l'Opposition du sacrifice qu'il s'était imposé en acceptant le poste qu'il occupe avec distinction à la Chambre. Le député de Chambly a lancé quelques boutades, qui ont amusé la gauche et même la droite. Il a dit que le plus grand sacrifice de M. Duplessis était de faire face à un gouvernement autocratique, ce qui provoqua naturellement des murmures parmi les ministères.

Comme M. Béique avait consacré tout son discours au ministère de la Voirie, il déclara: "Je ne parlerai pas des autres membres du gouvernement, car on sait que je n'ai pas l'habitude de m'attaquer aux autres." (Rires)

M. le Dr Poulin a répondu au député de Chambly qu'on ne pouvait pas traiter d'autocrate un gouvernement qui a construit de si belles routes à travers la province. Le député de Laurier a demandé un peu de protection pour le petit propriétaire qui est, selon lui, le héros de la crise et il a fait des suggestions pour remédier au chômage. Il a dénoncé les chômeurs volontaires et a déclaré qu'on ne devrait leur accorder aucun secours.

M. Martin Fisher, (Huntingdon), a ajourné le débat sur le budget, car cela continuait ce après-midi.

L'opposition a obtenu plusieurs des réponses à des questions qu'elle avait posées au gouvernement. Entre autres deux de l'hon. M. Joseph Edouard Perrault. Le Premier Ministre a lu à M. Duplessis une lettre de l'Auditeur-Général (M. Edgar Vézina), informant la Chambre que des renseignements demandés par le Chef de l'Opposition nécessitent l'étude de 10,000 dossiers et que cette réponse ne pourrait pas être prête avant la semaine du 20 février, avec la meilleure volonté du monde.

La séance est ouverte à 3 h. 15. Le Vice-Président Irénée Vaurin est au fauteuil.

Des mesures du gouvernement apparaissent sur le feuillet. En voici la liste avec les noms de leurs parrains:

"Honorable M. TASCHEREAU. — Loi modifiant la Loi des dettes et des emprunts municipaux.

"Honorable M. TASCHEREAU. — Loi modifiant le Code municipal.

"Honorable M. TASCHEREAU. — Loi modifiant la Loi des cités et villages.

"Honorable M. TASCHEREAU. — Loi modifiant la Loi de la Commission municipale de Québec.

"Honorable M. TASCHEREAU. — Loi modifiant la Loi 22 George V, chapitre 24.

"Honorable M. ARCAN. — Loi modifiant la Loi des accidents du travail, 1921.

"Honorable M. LAFERTE. — Loi

GRAND SOLDAT



Sir William ROBERTSON, le seul Anglais qui, du simple rang de soldat, réussit à décrocher le bâton de maréchal, décédé subitement à Londres à l'âge de 75 ans.

BENNETT ET LES SIENS ONT LA FROUSSE

Le ministre de la Justice l'avoue candidement en refusant de reconnaître la liberté de pensée et de parole.

L'ARTICLE 98

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 15. — L'article 98 du Code Criminel, peut-être le seul article du Code que les Canadiens connaissent en général par son numéro, vient d'être attaqué de nouveau au Parlement. Depuis plus de 10 ans, il a subi nombre d'assauts, presque chaque session, et il a été dénoncé, hors du Parlement, par les unions ouvrières et autres sociétés plus ou moins entachées de radicalisme.

Cette année, le bill pour abroger cet article, présenté par M. J. S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg-Nord-Ouest, en est rendu jusqu'à sa deuxième lecture, mais il est tout probable qu'il nira pas plus loin. Hier soir, l'hon. Hugh Guthrie, le ministre de la Justice, s'est objecté à cet égard, après que le député travailliste de Winnipeg ait présenté ses arguments en faveur de l'abrogation de cet article qui fait une offense d'être membre d'une société tendant à renverser l'autorité constituée.

Dans son discours, M. Woodsworth n'a pas hésité à justifier les activités des communistes. Il dit qu'il suppose au renversement du gouvernement par la violence. Les communistes qui sont actuellement au pénitencier, cependant, ont été condamnés selon l'article 98. Ces hommes ne se sont pas rendus coupables d'un acte manifeste et public, et en conséquence M. Woodsworth ne croit pas qu'un homme doive être puni pour l'opinion qu'il possède ou pour les pensées qu'il exprime.

L'appui de M. Lapointe

M. Woodsworth a été secondé par l'hon. Ernest Laflamme, ex-ministre de la Justice, qui a essayé de faire abroger cet article, tandis qu'il était ministre. M. Lapointe considère que d'autres articles du Code Criminel couvrent amplement les activités séditieuses.

S'il a été jugé nécessaire de mettre cet article en vigueur en 1918, dit M. Guthrie, nous avons une foule de raisons, maintenant pour le garder en vigueur, vu les désordres actuels. Il existe de l'insurrection au Canada.

(A suivre en page 7)

1,357,562 indigents sont secourus par les gouvernements

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 15. — Jusqu'ici, le Dominion a déboursé environ \$11,000,000 en secours, pour la présente année financière. Sur ce montant, \$3,000,000 ont été déboursés en secours directs. Les comptes retardés souvent, mais on estime que les secours pour l'année finissant le 31 mars couvriront \$25,000,000 au trésor fédéral. L'année précédente, ces dépenses de secours avaient été de \$16,000,000.

Le total des gens secourus le mois dernier représente le haut record de 1,357,562. Bien que les chômeurs secourus, cette année, soient plus nombreux que l'année précédente, ces secours coûteront moins cher au Dominion, parce que la plupart de l'argent, cette année, est distribué en secours directs, plutôt qu'en travaux publics. Le nombre total de Canadiens qui reçoivent des secours est d'environ 13 pour cent de la population totale.

Pour obtenir
de grands résultats,
faites usage des

PETITES ANNONCES

De La TRIBUNE
Appelez simplement
971 ET DITES:
Je voudrais publier
une "Petite Annonce"

TARIF DES PETITES ANNONCES DE LA TRIBUNE Tél. 971

PETITES ANNONCES CLASSIFIÉES: 2c du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Strictement payable comptant au avant 3 jours, autrement, 50 cent de surcharge.

AVIS de décès, de funérailles, de mariage, de naissance, de mariage, de fiançailles, de services annuels de remerciements, etc.: 10c par insertion selon la formule ordinaire.

NOUVEAUTES, Notes Commerciales, "Readers": 2c du mot; taux minimum: 50c.

AVIS D'ASSEMBLÉES: de sociétés de secours, pour clubs, sociétés ou associations; annonces de cartes, fêtes champêtres, etc. En caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, 10c la ligne 2e copie. Minimum: 50c.

AVIS D'ASSEMBLÉES: de sociétés de secours, pour clubs, sociétés ou associations; annonces de cartes, fêtes champêtres, etc. En caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, 10c la ligne 2e copie. Minimum: 50c.

ANNONCES LÉGALES: municipales, cadastrales, etc. 15c la ligne. 10c la ligne 2e copie. Minimum: 50c.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c la ligne, 10c la ligne 2e copie. Minimum: 50c.

A Louer

Appartements

APPARTEMENT — Cuisine avec poêle à gaz; grande salle-à-manger; grande chambre à coucher; salle de bain moderne; deux garde-robes. Edifice "La Tribune", Tél. 971. S'adresser à M. Fortin, surintendant. 281-J.N.O.

APPARTEMENT MODERNE — Cuisine, Alcouve, Salle de bain, salle à déjeuner, grande chambre-vivante, lit "Murphy", garde-robe, etc. Ce qu'il y a de mieux en ville. Prix 400.00. Bouillottes automatiques à gaz, etc. L'appartement idéal pour 2 jeunes filles. Références exigées. S'adresser à "La Tribune" au surintendant ou au surintendant. 230-J.N.O.

APPARTEMENT de 6 chambres, chauffées, garage, au No 355 rue King-Ouest. Possession libre mai. S'adresser à J. R. Royer, rue Versailles, Tél: 1692 ou 4844. 285-J.

DEUX appartements chauffés, immeuble aux, rue Moore, comprenant Frigidaire, chambre de bain en suite, excellente condition. Téléphonez Edwards, 135.

RUE Queen, dans la vieille résidence Keene, deux jolis appartements, chauffés, avec garage, grande pelouse, chemin pour auto, etc. Téléphonez Edwards, Tél. 135.

Bureaux

BUREAUX, dans l'édifice Olivier à des prix raisonnables, bâtisse à l'épreuve du feu et ayant service de voûte et d'ascenseur. S'adresser par téléphone No. 727. 290-J.N.O.

CHAMBRES

CHAMBRE meublée, avec usage du bain et du téléphone. Ecrire à casier 10, La Tribune, ou téléphoner à 3019-J.

Divers

BALAYEUSES et polisseuses électriques à louer au magasin Beatty, 72 King-Ouest. 286-10-15-29

Local

LOCAL pour joli bureau, chauffé, au-dessus de 14-16 Wellington-N. près du coin le plus affairé de la ville. Téléphonez Edwards, 135.

Logis

LOGEMENT, de 5 chambres, sur le même plancher, chambre de bain et eau chaude. S'adresser à 9 rue King George. J.N.O.

LOGEMENT à louer, au No. 36, de la rue Melbourne, 7 pièces, chambre de bain, foyer, chauffage à air chaud. Possession immédiate. S'adresser par téléphone No. 727. 290-J.N.O.

Magasin

MAGASIN, autrefois occupé par "La Cigogne", dans l'édifice Olivier et parfaitement restauré. A louer à partir du premier mai. S'adresser par téléphone No. 727. 290-J.N.O.

Maison

ATTRAYANTE maison dans le quartier nord. Loyer raisonnable. S'adresser à J. Rosenbloom. 289-14-15-18

A Vendre

Divers

A VENDRE: 2000 paires de bottines et souliers pour hommes et garçons tous repassés à neuf, à 50c, 75c et \$1.00 la paire. J.-D. Tremblay, 138, rue King-O., Tél. 1910. 258-12

A vendre ou à échanger

BOUTIQUE de forge, maison et magasin avec terrain d'un acre à 1/2 milles de Windsor, route Saint-Georges. A vendre ou à échanger pour propriété ou ferme de moyen grandeur. S'adresser aux frères Bolduc, 4, rue King-Est. 287-11-13

Demander

A acheter

ON DEMANDE à acheter: bois franc sec. S'adresser à Fabi & Pils, 33, rue Brewster, Sherbrooke, Qué. Tél. 2010. 289-6

Hommes demandés

NOUS avons besoin de quelques hommes sérieux pour s'occuper de la vente de nos produits, dans Sherbrooke et les Cantons de l'Est. Très bonne occasion pour les hommes qualifiés. S'adresser au Magasin Beatty, Demander M. Héon. 289-2

VENDEURS d'auto, expérience exigée, pour vendre voitures de \$800 à \$2,500, dans les comtés de Sherbrooke, Richmond, Compton et Stanstead, aussi en ville. Ecrire à Casier 20, La Tribune, Sherbrooke. 290-6

Divers

AVEZ-VOUS besoin de comptant. Nous achetons les vieilles dents en or, ponts, chaînes, bagues, montres. Payons le plus haut prix comptant. Old Gold Co., 8 Wellington-Nord. Appelez 3416. 293-6

Perdu

PERDUE vendredi matin entre Lennoxville et Milby, robe en Butte (Buffalo robe). Si retrouvée prière de rapporter à Roy Sutor, Huntingville, Qué.

LA RADIO

MERCREDI, 15 FEVRIER

4 h. 30 — Culture de la Bourse.

4 h. 45 — Musique enregistrée.

5 h. — Théâtre des Petits.

5 h. 30 — Les producteurs de sucre dévalent.

5 h. 45 — Montréal en parade.

6 h. — Nouvelles, Bourse, etc.

6 h. 15 — Émission.

6 h. 30 — M. Téléphone et Mlle Sidonie.

6 h. 45 — L'École sociale populaire.

7 h. — Programme musical.

7 h. 15 — Ken Large et ses Canadiens.

7 h. 45 — Programme Dow.

8 h. — Programme musical.

9 h. — Service de santé.

9 h. 15 — Concert.

9 h. 30 — Le Vieux raconteur.

10 h. — Musique de danse.

10 h. 15 — Quatuor de violoncelles.

10 h. 45 — Concert d'orgue.

11 h. — Les derniers faits du jour. Résultats de la N.H.L.

CFCE — MONTRÉAL

(2915 places, 1630 kilocycles)

MERCREDI, 15 FEVRIER

3.00 p.m. — Émission.

3.30 p.m. — Chant.

4.00 p.m. — Musical.

4.30 p.m. — Programme musical.

4.45 p.m. — Orchestre.

5.00 p.m. — Orchestre.

5.15 p.m. — Musique.

5.30 p.m. — Club de Radio.

5.45 p.m. — Programme musical.

5.58 p.m. — Émission.

6.00 p.m. — (Willie) Lécuyer.

6.45 p.m. — Musique.

7.00 p.m. — Mélodies.

7.15 p.m. — Concert.

7.30 p.m. — Bridge Club de l'Air.

8.00 p.m. — Musique.

8.15 p.m. — Orchestre.

8.30 p.m. — The River of Stars.

9.00 p.m. — Concert.

9.45 p.m. — Programme musical.

10.00 p.m. — Soliste.

10.15 p.m. — Vie et Sade.

10.30 p.m. — Ligue de Sécurité.

10.45 p.m. — Orgue.

11.00 p.m. — Nouvelles.

11.15 p.m. — Gypsy Nina.

11.30 p.m. — Concert.

JEUDI, 16 FEVRIER

9 h. 30 — La bonne chanson française.

10 h. — Bonjour Madame.

10 h. 30 — Ouverture de la Bourse.

10 h. 45 — Phil Savage, organiste.

11 h. — Poèmes symphoniques.

11 h. 30 — Causerie sur le bien-être des enfants.

11 h. 15 — Extraits d'opéra.

12 h. — Trio.

12 h. 30 — Cotes de la Bourse.

12 h. 45 — Causerie agricole de l'U. C. C.

1 h. — Orchestre.

1 h. 30 — Programme musical.

2 h. — Clansons.

2 h. 15 — Avez-vous lu? causerie par Marie LeFranc.

2 h. 30 — Conservatoire National de Musique.

4 h. 30 — Cotes de Bourse.

4 h. 45 — Musique enregistrée.

5 h. — Ken Large et ses Canadiens.

5 h. 30 — Sol de piano.

5 h. 45 — Montréal en parade.

6 h. — Nouvelles, Bourse, etc.

6 h. 05 — "Je sais tout".

6 h. 15 — Orchestre.

7 h. 15 — Cours de vulgarisation.

7 h. 30 — Concert.

7 h. 45 — Mlle Dey.

8 h. — Comédie.

8 h. 30 — Ken Large et ses Canadiens.

8 h. 45 — Chant.

9 h. 15 — Orchestre. M. Paul Cor.

Attendez!

la grande vente au magasin

Ledoux & Pelletier

LIMITÉE

VENDREDI

287-11-13

FRAUDES DEVANT LE JUGE J. S. COUTURE

Trois vendeurs de visons auront à répondre de transactions s'élevant à \$8,000 devant les tribunaux.

ST-JOSEPH DE BEAUCÉ, 15. — Trois prévenus ont comparu à St-Joseph de Beaucé, sous une accusation de complot pour fraude. Ce sont des vendeurs de visons. Plusieurs de ceux qui sont entrés en affaires avec eux les accusent de les avoir fraudés. Le premier plaignant est un marchand d'auto de Trois-Rivières. L'un des accusés aurait acheté une voiture de \$3,000 en donnant, pour payer, des visons, mais en fournissant au marchand une liste d'acheteurs à qui les revendre. Or, les acheteurs n'existaient pas. Dans un autre cas, les défendeurs auraient vendu \$300 le couple de visons à un industriel, en lui disant: vous pouvez les revendre \$800 à un tel. Or, ce personnage serait fictif.

Les prévenus sont accusés pour un montant de \$8,000. Leur enquête préliminaire s'effectuera samedi matin, à St-Joseph de Beaucé, devant M. le magistrat Couture. M. Valmore Bienvenue, C.R., a été chargé de conduire cette cause pour la Couronne.

AU PREMIER

"The End of the Road" est le seul film officiel qui traite des maladies sociales.

Dans "The End of the Road" à l'affiche du "Premier" toute la semaine, les citoyens de Sherbrooke voient un film officiel, lequel ne peut être montré que sous les auspices du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale.

Faisant partie d'une campagne contre les maladies vénériennes, ce film a été montré dans toutes les autres provinces du Dominion. C'est la première tournée qui fait dans la province de Québec. Environ 60,000 personnes l'ont vu récemment à Toronto pendant un intervalle de 10 jours, lorsque la gendarmerie à cheval dut être appelée pour maintenir en ordre les foules qui désiraient entrer et qui s'alignaient sur une longueur de plusieurs maisons autour d'un théâtre qui ne contient que 5,000 sièges.

Le but du conseil Canadien d'Hygiène Sociale est de prendre les moyens nécessaires pour sauvegarder la santé publique, pour contraindre à diminuer les maladies contagieuses, pour faire l'éducation de la santé, pour renseigner sur les conditions de vie, du milieu, et de la conduite personnelle qui peuvent le mieux protéger la famille et la société.

"The End of the Road" est l'histoire de deux jeunes filles qui ont été élevées d'une manière tout à fait différente. Dans un des cas, la jeune fille a vécu dans un milieu de franchise et de prévoyance de la part de la mère; dans l'autre, la jeune fille a rencontré de la part de ses parents une conduite fuyée d'un à la prudence et de la fausse modestie. Le bonheur et le succès sont le partage de l'une; le déshonneur et la maladie, le partage de l'autre.

"The End of the Road" est un puissant plaidoyer de vérité et de franchise. C'est un film que les parents ne devraient pas manquer. Il y a des représentations spectaculaires pour les hommes et pour les femmes.

(Comm.)

MONTRÉAL, 15. — Les hauts fonctionnaires et les employés du service de la mécanique des différentes régions du Canada National ont tenu aux bureaux chefs du réseau leur assemblée annuelle. Ils ont discuté de problèmes se rapportant aux différentes régions du réseau.

bell, artiste invité.

9 h. 45 — Concert.

10 h. 45 — Réclat d'orgue.

11 h. — Les derniers faits du jour. Résultats de la N.H.L.

TARZAN ET LE LION DORÉ

No. 43

Par Edgar Rice Burroughs

Metropolitan Newspaper Service, Inc.

Copyright 1931 by Edgar Rice Burroughs, Inc. All rights reserved.

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

AU THÉÂTRE GRANADA



Victor McLAGLEN et Greta NISSEN, dans "Rachety Ray" au "Granada" à partir d'aujourd'hui jusqu'à samedi soir.

Un bon moment attend les habitués du "Granada". Un film, "Rachety Ray", inspiré des méthodes des gangsters nous transporte sur le terrain du sport, terrain violent, d'où s'élèvent, en nuages de querelles terribles, d'où quelques-uns se retirent avec des horribles. Terrain où les plus tempétueuses passions sont soulevées. Mais que sera-ce, lorsque les militaires, les fusils coupés, les revolvers automatiques seront employés, dans le but de forcer à retirer un ennemi usant de tactiques diaboliques et antisportives?

La vedette de ce film est Victor McLaglen. Il est en cette circonstance l'entraîneur d'une équipe de "rugby". Après être parvenu à former une équipe solide et battante, il obtient des rencontres contre les champions nationaux. Que feront ses gaillards? Ils vaincront sûrement car McLaglen, poussé à bout, trouvant son courage en des souvenirs de la pègre.

DUDSWELL

(De notre correspondant)

DUDSWELL, 15. — Mme Arthur Doyon et ses fillettes, Georgette et Estelle, de St-Gérard ont visité M. et Mme Jacques Beaudoin.

On apprend avec regret que Mme Georges Bennett souffre de paralysie.

—M. François Pomerleau est de retour de l'Hôpital St-Vincent de Paul après avoir subi une opération dans la gorge.

—M. Karl Willard retenu au lit depuis 6 mois, est toujours dans le même état. Il est sous les soins du Dr Elliott.

Le jeune Léopold Carrette est retourné reprendre ses études au Lac Noir, après une vacance de six semaines, par la maladie.

—M. et Mme Isidore Aury annoncent la naissance de leur 12e enfant, une fille baptisée sous le nom de Marie-Jeanne. Parrain et marraine: M. Thomas Brousseau et Mlle Bernadette Brousseau, oncle et tante de l'enfant. Mme Arthur Brousseau agissant comme parraine.

—M. Robert Nolet, d'East-Broughton, passe l'hiver chez M. Jos Routhier.

—A une partie de gourmet entre le club Lime Ridge et St-Adolphe, le résultat fut 4 à 0 en faveur de St-Adolphe.

—MM. Amédée Brousseau et J. Paul Doyon à Sherbrooke, récemment.

—M. Joseph Ringuette et son fils, Jean-Paul, de passage à Acton Vale, ces jours derniers.

CALMENT LES DOULEURS

LES CACHETS GAUVIN

Le meilleur remède connu contre: Fièvre, fatigue, Grippe, Enrouement, Migraine, Rhumatisme, Maux de Tête

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

NICOL LAZURE, LANDRY & GAGNE. Edifice Olivier angle Wellington et King Tél. 72.

PANNETON & BOISVERT, avocats 49 King-Ouest Sherbrooke P. Q. Boite postale 511. Tél. 566. Bureau à East- Angus, samedi de 4.30 à 8.30 p.m.

LOUIS-PHILIPPE CLICHE, B.A. L.L., avocat et procureur Lar Mécanique, P. Q.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

DUBUC & DUBUC, ingénieurs diplômés. Consultations. Expertises. Arpentage. Bornage. Aqueduc. Ecluses. Analyses. Patentes. Manufactures. Plans. Quantités et Estimations. Edifice Olivier Chambre 21. Tél. 597. Rés. 98-W.

MEDECINS

Dr P.-P. BEAUDRY, des hôpitaux de Paris Spécialité: maladies du cœur et des poumons spécialement la tuberculose. Ravens X. Tél. 1700. 27 rue Brooka.

Dr L.-A. TRUDEAU, ex-interne des hôpitaux de Paris. Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge. 104 rue King-Ouest, Sherbrooke P. Q. Téléphone 150.

VETERINAIRE

HOPITAL VETERINAIRE DR. L. A. GENDREAU, M. V.

Bachelier de l'Université de Montréal. Gradué de l'Université de Toronto.

14 rue Front — Sherbrooke. Tél. 2107.

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILES — TAXIS

HECTOR MORIN — Char à passagers De Luxe Sedan au Kiosque "De Luxe" rue Albert Tél. 900 ou à 134 rue Belvédère Tél. 335-F. J.N.O.

POUSSINS

A VENDRE — Poussins Plymouth Rock, Barres, Couvoir Moderne approuvé, inspecteurs du Gouvernement. Sélectionnés depuis dix ans. Garantie livraison 100%. — Demandez nos prix avantageux. S'adresser au Couvoir Coopératif de Martinville. — J.-M. Perusse Secrétaire-Gérant.

RADIOS

J. A. LANCIAULT. — Réparation et installation de radio et antennes de toutes sortes. Satisfaction garantie. 18 Sixième Avenue. Tél: 34231 ou 34321. J.N.O.

SYNDICS DE FAILLITE

BELANGER & BÉGIN, Syndics Liquidateurs et Auditeurs. T. Bélanger, G.-E. Bégin, L.I.C. Edifice Genest, 22, rue Wellington-Nord, Sherbrooke, P. Q. Tél. 567.

ALBERT COMTOIS, Syndic Liquidateur

33-A, rue King-O., Suite 11, Sherbrooke, P. Q. Tél. 2724.

T. R. EDNEY & Company, T. R. Edney, C.A., G. S. Sharpe, gérant

Edifice Sherbrooke Trust, Sherbrooke.

PREPARATIFS

DE PIQUE-NIQUES

POUR CET ETE

MONTRÉAL, 15. — La neige qui recouvre nos champs ne fait pas oublier à tout le monde les plaisirs de l'été et plusieurs sociétés de bienfaisance de l'enfance se préparent déjà pour leurs fêtes estivales annuelles si l'on en juge par le nombre de trains spéciaux qui ont été commandés au Canadian National pour la prochaine belle saison, déclare M. J. P. Laporte, surintendant du Montreal and Southern Counties Railway, qui est en charge des trains spéciaux. Plusieurs ont choisi Pine Grove Park, à Champlain, comme lieu de leur pique-nique.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Traoubles d'Estomac

Après les Repas

Mme Collingwood Maynard, Port Hill, N.-E., écrit: "Je souffrais de douleurs dans l'estomac et de maux de tête, après chaque repas."

Une amie me conseilla de prendre du Burdock Blood Bitters et après en avoir pris, je sentis un grand changement. Maintenant je n'ai plus de troubles d'estomac et les migraines sont éliminées du passé."

En vente à toutes les pharmacies et à tous les magasins généraux; préparé exclusivement depuis 60 ans, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

287-11-13

Feuilleton de la "Tribune"

Le Tour du Monde en... un jour

LA FEMME BERNARD DEMANDE UN SURSIS

COMMENT ON S'HABITUE A LA CHARITE

(Presse Associée)
CHAMPLAIN, 15. — John Ferry, enquêteur du Comité des Secours, prétend que les gens s'habituent trop à la charité.
L'un d'eux a fait une colère noire parce que nous ne voulions pas payer le permis de son automobile, dit M. Ferry: les demandeurs qui assistent le Comité des secours comprennent, par exemple un oeil de verre, trois dentiers, des réparations pour une jambe artificielle.

SEANCE DE L'ACADEMIE ST-PIERRE

M. Etienne Blanchard, p. a. s., y parlera ce soir, et tous les anciens du Séminaire sont invités.

AU PROGRAMME

La séance annuelle de l'Académie St-Pierre aura lieu ce soir, au séminaire St-Charles Borromée. A cette occasion, une conférence spéciale sera donnée par M. Etienne Blanchard, p. a. s. Cette conférence portera sur un tout autre sujet que celui qu'il donnait hier soir, à l'hôtel de ville, mais il y sera encore question de français et de francisation.

Tous les anciens du séminaire et les amis de cette institution sont invités à cette séance académique, dont nous donnons ci-après le programme:

Programme

Entrée: Sur le qui-vive: La fanfare du Séminaire.
Allocution: Le président, Roger Maltais.
Procès-verbal (dernière séance).
Le secrétaire: Lucien Poulin.
Corrigéons-nous: Gustave Lafontaine.
Le Pélican, A. de Musset: Yves Tourigny.
Sur un mot de Montesquieu: Extrait d'un travail scolaire, au concours littéraire, lu par l'auteur: Armand Grégoire.
L'Anglicisme, voilà l'ennemi! Composition de l'élève Etienne Blanchard, couronnée le 15 février 1934, par le Comité des Secours.
Ouverture: Mélange d'opéra, La Fanfare.
Conférence par M. Etienne Blanchard, Officier d'Académie, ancien élève du Séminaire. "Les maux de nos mots".
Réception à l'Académie des lauréats des concours littéraires et oratoires pour remplir la vacance de sept fauteuils académiques.
Sujet du concours écrit: Commentez le mot de Montesquieu: "Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture m'ait dissipé".
Bienvenue aux nouveaux élus. Le président, Roger Maltais.
Réponse: René Constant.
O Canada!
Sortie: Le deuxième Régiment.

UN BLASPHEME CONTRE LA POLICE

"Tous les policiers" acceptent de l'argent pour assurer les coudees franches aux camionniers de liqueurs... à New York.

(Presse Associée).
NEW YORK, 15. — Le patrouilleur John Nevins, qui subit les poursuites pour enlèvement, a déclaré dans son témoignage hier que "tous les policiers" acceptent de l'argent pour permettre aux camionniers chargés de liqueurs de passer à travers les rues de New York.

Apparavant, il avait déclaré qu'il avait accepté \$700 d'Ernest Schoenig, contrebandier, pour l'enlèvement (aujourd'hui, à son dire, le Schoenig du palais de justice fédéral de Brooklyn, en décembre dernier. En plus de Nevins, le patrouilleur Arthur Graef et trois autres subissent aussi leur procès pour enlèvement.

En contre-interrogatoire par le procureur du district William P. Goeghan, de la Cour de Brooklyn, Nevins a déclaré qu'il avait été payé "à tant par caisse" pour laisser passer les contrebandiers dans les rues.

Son défenseur dit qu'il tentera de prouver que Schoenig a tout organisé pour son propre enlèvement, afin de se protéger contre la bande rivale de Hoboken, s'élever au Canada puis en Europe.

ARÉNA
DE L'EXPOSITION
HOCKEY CE SOIR
LIGUE INTERNATIONALE
Admission: 25c

Son appel ne pouvant être entendu avant mars et peut-être avril, la condamnée veut faire remettre la date de son exécution, fixée au 17 mars.

— La motion est ajournée à samedi, devant le juge White.

TEXTE DE LA REQUETE

Un sursis d'exécution pour la femme Béatrice Bernard a été demandé, ce matin, à l'honorable juge Surveyl, et à la demande de Me Gervais, l'un des procureurs de l'accusée, le président du tribunal a ajourné les procédures à samedi matin devant l'honorable juge C.-D. White.

Dans cette motion, la femme Bernard condamnée, en décembre dernier à monter sur l'échafaud, le 17 mars, pour le meurtre de son mari, Ludger Chénedais, à East Angus, en février 1932, déclare que le sténographe officiel n'ayant pas encore terminé la transcription des notes, le dossier n'est pas encore complet et que la cause en Cour d'Appel ne pourra pas être entendue au terme de février.

Comme question de fait, la cause n'est plus sur le terme de février et la défense allègue qu'il sera impossible de procéder au terme d'avril. Dans les circonstances, elle ne pourrait être rendue avant la fin d'avril et un sursis s'impose.

Si la cause était entendue au terme de mars, la date des procédures serait fixée au 20, croit-on savoir.

Texte de la motion
Voici le texte de la motion pour sursis.
"Attendu que le dossier n'a pas

PATRICIDE SOUS ARRET A HALIFAX

La Nouvelle-Ecosse est fécondée en meurtres de toutes sortes depuis quelques semaines. — Tué d'un coup de hache.

CHEZ LES NEGRES

Presse Canadienne
HALIFAX, 15. — Sam Crawley, complicité, devant le magistrat de comté Ian Ross, sous l'accusation d'avoir assassiné son père, un cultivateur négro prospère de Preston qui est tombé mortellement frappé sous les coups d'une hache. C'est la quatrième mort violente en Nouvelle-Ecosse depuis trois semaines.
John Crawley apparut à la porte de sa maison, hier, pour faire des recommandations à son fils Sam au sujet du bois à bûcher; une minute à peine plus tard, il revint en chancelant vers la porte avec une profonde blessure entre la gorge et l'épaule. "Il est venu au mauvais moment", déclare Sam au jury du comté qui a rendu le verdict que le mort avait été causé par la hache que Sam avait dans ses mains.
"Je l'ai vu frapper avec la hache", a dit le jeune homme, "et deux de Crawley qui surveillaient ce qui se passait par la fenêtre et qui se précipitèrent ensuite au secours de son père."

C'est le cri poussé par John qui a averti Mme Crawley que quelque chose de tragique venait de se passer. Elle n'a pas eu le temps de se lever qu'elle s'est efforcée d'arrêter le coulement du sang de la blessure de son mari comme il chancelait en chancelant vers la cuisine. "Cela sert à rien, le suis fini", a-t-il murmuré, puis quelques minutes plus tard, il était mort.

Pendant ce temps, Sam avait pris le chemin du bois et son jeune frère John a franchi les champs pour réclamer du secours. Trois voisins ont découvert Sam après une course de trois milles dans la neige; deux d'entre eux le gardèrent pendant que le troisième allait chercher la police. Sam n'offrit aucune résistance. Il est classé comme un faible d'esprit.

BAIN QUOTIDIEN DANS LE NIAGARA A UN FROID DE 0

(Presse Associée).
NORTH TONAWANDA, N.-Y. — Il n'y a pas moyen de décourager certains gens et cette fois, ce sont les membres du "Polar Bear Club".
Aujourd'hui le mercure est à zéro depuis quelques jours, et les membres du club ont décidé de se baigner dans le Niagara. L'échelon J.-C. Moun, échelon sortant de charge, qui brigue de nouveaux suffrages, est venu se procurer la liste des électeurs, ainsi que les documents nécessaires pour son bulletin de présentation.

LE FLEGME D'UN ENFANT A L'EPREUVE

(Presse Associée).
WALLA WALLA, Wash., 14. — Le mercure marquait 16 degrés en bas de zéro, quand un incendie se déclara à la maison de M. V.E. Butcher. Avec les boyaux déroulés et les haches prêtes à entrer en action, les pompiers coururent en avant de la maison, et s'y arrêtèrent, étonnés.

Alors que les flammes léchaient les murs près de lui, l'enfant de M. Butcher, âgé de quatre ans, se tenait, pieds nus, sur le porche, couvert seulement d'une robe de nuit ouverte à l'avant. Montrant son visage pâle, entr'ouvert, le petit garçon dit tranquillement à l'assistant-chef des pompiers John Casey: "Monsieur, avez-vous une couverture?"

Alors que les flammes léchaient les murs près de lui, l'enfant de M. Butcher, âgé de quatre ans, se tenait, pieds nus, sur le porche, couvert seulement d'une robe de nuit ouverte à l'avant. Montrant son visage pâle, entr'ouvert, le petit garçon dit tranquillement à l'assistant-chef des pompiers John Casey: "Monsieur, avez-vous une couverture?"

LE JUGE WHITE A DISPOSE DE PLUSIEURS CAS

Jugements dans les causes St-Denis, de Bromptonville, de Champlain, d'East Angus et Gilbert, de Marlinton.

POMPIER VOLONTAIRE

Le juge C. D. White a profité de son départ pour Montréal afin d'entendre une cause importante entre entrepreneurs, pour le déchargement de plusieurs cas. Il a rendu une douzaine de jugements hier, avant de prendre le train de la métropole. Plusieurs de ses décisions offrent un intérêt particulier pour les justiciables du district.

Charles E. St-Denis, de Bromptonville, qui faisait affaire comme agent d'assurance avec J.-Emile Berard, de Sherbrooke, sous la raison sociale: "Berard et St-Denis", devra payer une somme de \$179.21 à la Compagnie d'Assurance Alliance, pour des montants perçus par la dite société sur des polices et non remis à la Compagnie.

La Compagnie alléguait que les deux défendeurs avaient formé une société en 1929 pour transférer des affaires d'assurance et qu'ils avaient obtenu les privilèges de son agence à Sherbrooke; elle ajoutait qu'ils ont emporté les primes et ont fait de lui remettre un montant de \$179.21. Elle réclamait en outre de la dite société le paiement d'un chèque signé par Berard au montant de \$70.19 qui n'a pas été honoré par la banque.

Le défendeur St-Denis a répondu tout simplement qu'il n'était pas en affaires avec Berard et qu'il ne doit rien à la Compagnie de demandes.

Le juge a fait valoir que St-Denis agissait comme partenaire de Berard comme le prouvent leur papier de correspondance, leur bureau, leur timbre et autres documents, puis il a ordonné que St-Denis paie à la Compagnie d'Assurance Alliance, pour des montants perçus par la dite société sur des polices et non remis à la Compagnie.

Reclamation d'héritière

Dans un autre jugement, les exécuteurs testamentaires de Dame Marie Vaillancourt, en son vivant veuve de Didier de Champlain, d'East Angus, ont en gain de cause contre une réclamation d'une des héritières, dame Rose de Champlain, épouse de Louis Ancill, de St-Léonard. La réclamation présentée par Rose de Champlain, épouse de Louis Ancill, de St-Léonard, a été déboutée avec dépens.

La demanderesse, dame Rose de Champlain réclame un legs de \$300 en vertu du testament de sa mère, dame Marie Vaillancourt, en son vivant veuve de Didier de Champlain, d'East Angus, et en gain de cause contre une réclamation d'une des héritières, dame Rose de Champlain, épouse de Louis Ancill, de St-Léonard. La réclamation présentée par Rose de Champlain, épouse de Louis Ancill, de St-Léonard, a été déboutée avec dépens.

Le défendeur, Emile Theriault, de Bromptonville, a répondu qu'il n'était pas en affaires avec Berard et qu'il ne doit rien à la Compagnie de demandes.

Le juge a fait valoir que St-Denis agissait comme partenaire de Berard comme le prouvent leur papier de correspondance, leur bureau, leur timbre et autres documents, puis il a ordonné que St-Denis paie à la Compagnie d'Assurance Alliance, pour des montants perçus par la dite société sur des polices et non remis à la Compagnie.

Marlinton a gain de cause

Enfin, dans un dernier jugement, le juge White a renvoyé la poursuite au montant de \$4,640 intentée par Victor E. Gert, du canton de Dudswell, contre la Corporation du Village de Marlinton.

Le demandeur Gilbert s'était présenté comme pompier volontaire lors d'un incendie qui a détruit le 3 septembre 1929 les granges de K. A. Willard à Marlinton; il déclare qu'il avait reçu l'ordre d'Antonio Grenier, un conseiller du village, de monter dans une échelle à extension pour aller combattre les flammes sur le toit; or l'échelle n'était pas sûre et il a subi l'accident de la main droite.

En défense, cette dernière a déclaré que l'échelle était sûre et en bon ordre, que le demandeur qui n'était pas sous les ordres de la corporation ignorait la manière de s'en servir et qu'il a subi l'accident de sa propre faute.

En rendant sa décision, le juge a ajouté que l'échelle en question servait à de nombreux usages et qu'elle n'avait pas fait défaut jusqu'alors et que l'accident retombait sur la faute du demandeur dont l'action est déboutée avec dépens.

DEMISSION DU GOUVERNEMENT EN BELGIQUE

(Presse Associée).
BRUXELLES, Belgique, 15. — Le gouvernement du premier ministre de Broqueville a donné sa démission aujourd'hui.

MENACES DE MORT DES ETUDIANTS

Les méthodes de Capone sont mises en honneur à l'université de Chicago. — "L'admission aux examens ou la mort!"

(Presse Associée).
CHICAGO, 15. — Le professeur Maurice Vischer, de la faculté de médecine de l'Université de l'Illinois, à Chicago, a demandé aujourd'hui au "Secret Six" d'enquêter sur les menaces de mort faites contre lui par des étudiants de ses cours.

Le professeur a déclaré aux étudiants qu'il a reçu trois lettres, dans l'espace d'une semaine, l'avertissant d'accorder des diplômes d'examen à tous les étudiants de l'un de ses cours, car autrement il en subirait les conséquences.

LA VENTE EST MAINTENUE PAR LE JUGE WHITE

La Fonderie de St-Anselme de Dorchester contre le shérif et Isidore Duquette est déboutée de son action.

A LA E. T. BRICK & TILE

La poursuite intentée par la Fonderie de St-Anselme de Dorchester contre le shérif C. E. Therrien, de Sherbrooke, et Isidore Duquette, de St-Léonard, qui ont obtenu la vente de certaines marchandises de la "Eastern Townships Brick and Tile", dont la Fonderie se prétendait être la propriétaire, a été déboutée avec dépens par l'honorable juge C. D. White hier, en Cour Supérieure. Le demandeur réclamait des dommages au montant de \$546.95.

La demanderesse alléguait qu'en vertu d'un contrat passé sous seing privé, elle avait loué à la E.T. Brick and Tile des machines à briques, et qu'elle avait payé, le 8 août 1930, les dites machines pour un bref de la cour exécuté contre le shérif Therrien et c'est Isidore Duquette qui s'en est porté acquiescent.

Elle prétendait que cette vente était illégale, irrégulière et nulle, parce qu'elle avait produit une opposition afin de distraire, opposer ou la n'a pas été acceptée par le shérif Therrien. Elle ajoute que les machines ainsi vendues valaient une somme de \$546.95, montant qu'elle réclamait des deux défendeurs.

Le défendeur Duquette a répondu qu'il a fait exécuter le jugement du shérif Therrien. Elle ajoute que le shérif Therrien a vendu les machines à la E.T. Brick and Tile et qu'il s'est porté acquiescent de la vente. Le shérif Therrien a déclaré de son côté qu'il a procédé à la vente parce que l'opposition lui est arrivée quelques minutes avant la vente et qu'il n'avait pas accompagné d'un ordre de la cour pour sursis de la vente.

Le juge White a admis le plaidoyer des défendeurs en ajoutant que l'opposition n'a pas été faite selon la procédure légale et qu'elle était incomplète, manquait d'un ordre de la cour pour sursis de la vente. Il a renvoyé la poursuite avec dépens.

Autres jugements

Dans un autre jugement, Emile Bolduc de cette ville, a été condamné à payer la somme de \$120 plus les intérêts à Alfred Boulette, de Lynn, Mass., comme résidu de quatre mois de loyer dû sur le logement qu'il occupe au No. 191 chemin Drummond.

Le demandeur Boulette avait loué la maison en question en octobre 1928 à Emile Bolduc qui l'a occupée jusqu'au début d'avril 1930, à raison d'un loyer de \$30 par mois; or les mois de décembre 1930, janvier, février et mars 1931 n'ont pas été payés, et le demandeur réclamait le montant soit \$120.

En défense, Bolduc déclarait qu'il avait fait certaines réparations au montant de \$45.70 et qu'il n'avait pas en usage du garage dont il évaluait le loyer à \$3 par mois, soit en tout une somme de \$172.70 qu'il calculait devoir composer amplement les quatre mois de loyer dû.

Le juge a mis en considération qu'il n'y avait jamais eu entente pour les dites réparations supposées faites par le défendeur et que jamais il n'avait été question du garage, puisque Bolduc a toujours bien payé, excepté les quatre derniers mois. Il a maintenu l'action du demandeur avec dépens.

Frederick Harold Palmer, imprimeur de cette ville, a perdu sa cause contre Léo J. Lapensée, de cette ville, au sujet d'un billet de \$150 qu'il avait donné à Léo J. Lapensée. Le juge a accepté le plaidoyer du défendeur qui a prouvé que le dit billet n'était qu'une accommodation et se trouvait plus que compensé par un montant de \$255 pour travaux d'impressions.

Il est impossible d'acquiescer que le demandeur avait accepté un billet de \$150 pour régler un compte de \$255, a dit le juge en déboutant l'action avec dépens.

ON RECLAME UNE ENQUETE SUR LA BOXE

(Presse Associée).
ALBANY, N.-Y. — Impressionné par la mort d'Ernie Schaaf, boxeur poids-lourd, Saul-S. Streit, démocrate, a introduit aujourd'hui un bill à la législature demandant la création d'une commission qui organisera immédiatement une enquête dans les sports de la lutte et de la boxe aux Etats-Unis.

UN FERMIER RECLAME DE LA MINE D'EUSTIS

Georges Bruneau-Beaulieu, de Lennoxville, attribue la détresse de sa terre aux dépôts de minerais.

LA COMPAGNIE NIE

Ceux qui parcourent durant la belle saison la superbe route du Boulevard Perreault, de Sherbrooke à Stanstead, sont frappés, devant la beauté du panorama, de la stérilité de certaines prairies qui bordent les méandres de la rivière Massawippi, dans la section de Lennoxville à Warville. Ces plaines dénudées et arides doivent leur triste condition à des dépôts de minerais qui les ont couvertes lors des inondations du printemps et qui ont rongé le sol au point de lui enlever toute sa fécondité.

Les cultivateurs ont subi des pertes considérables de cette situation et, aujourd'hui l'un d'eux, M. Georges Bruneau-Beaulieu, de Lennoxville, réclame devant l'honorable juge Surveyl, en Cour Supérieure, de la "Consolidated Copper and Sulphur Company" d'Eustis, un montant global de \$7,810. M. Beaulieu tient la Compagnie responsable de la stérilité d'une large section de sa terre, par les dépôts de minerais d'acides et de détritus de cuivre et de pyrites, versés à la rivière Massawippi par les employés de la Compagnie.

M. Beaulieu allègue, dans sa déclaration, que depuis le mois de juillet 1927 jusqu'à maintenant, il s'est efforcé en vain de cultiver la section de prairie qui a été envahie par les eaux remplies d'acides nuisibles, charroyées par la rivière Massawippi, et qui a perdu des récoltes qui, dans le passé, avant que les déchets roulaient dans les eaux de la rivière, lui rapportaient des revenus substantiels.

Il ajoute que les substances chimiques renfermées dans les minerais de cuivre détruisent toute fécondité dans le sol, brûlent toute végétation et laissent la terre dénudée et sans vie. Il attribue ses dommages à la somme de \$7,810.

Plaidoyer de la compagnie

La Compagnie défendesse répond que dans l'exploitation de ses mines à Eustis, elle emploie toutes les précautions voulues pour empêcher que des mélanges nuisibles soient jetés à la rivière Massawippi, et elle déclare que la terre du demandeur, comme nombre d'autres dans cette section des Cantons de l'Est, manque de chaux, ce qui développe une acidité qui nuit considérablement à la fertilité du sol, dont le demandeur se plaint.

Elle ajoute que même les terres situées en aval de la rivière Massawippi au-delà des usines de la Compagnie se trouvent dans la même condition que celle du demandeur, et que cette stérilité est causée par le manque de chaux et par une saturation d'acidité.

La Compagnie fait valoir, en outre, que nombre de petits ruisseaux parcourent des couches minérales, laissées à l'abandon après avoir été exploitées il y a quelques années, et que les eaux charroient ainsi des substances acides provenant de dépôts de minerais vers les tributaires de ces ruisseaux et finalement vers la rivière Massawippi; ces substances ne se trouvent pas à provenir des usines même de la Compagnie à Eustis.

De plus, le 5 novembre 1927, il s'est produit une inondation extraordinaire, — la plus forte de mémoire d'homme — dans la région et toutes les terres bordant la rivière Massawippi ont été couvertes par les eaux; alors les dépôts d'acides ont été tenus dans les ruisseaux ont été charroyés sur ces terres et ont pu causer la condition actuelle dont se plaint le demandeur. Ces dépôts ont été accumulés précédemment, également, sans que le demandeur ne s'en plaignît, car la région est en exploitation depuis au-delà de 20 ans.

La compagnie demande le renvoi de l'action, en ajoutant qu'au cours des années 1927 et 1928 elle n'a pratiquement pas fonctionné et que depuis lors, elle a adopté les mesures requises pour ne rien jeter de nuisible dans la rivière Massawippi.

Les experts de la Ferme Expérimentale de Lennoxville ont été appelés à témoigner sur l'aridité de ces terres et leur manque de fécondité pour cause d'acidité.

CAMPBELL ROULE A 212.63 MILES A DAYTONA HIER

(Presse Associée).
DAYTONA BEACH, 15. — Sir Malcolm Campbell, prince anglais de la vitesse en automobile, a fait filer son Bluebird à une vitesse dépassant 200 milles à l'heure hier sur la plage de l'océan dans une course d'essai préliminaire à sa tentative de briser son propre record mondial de 253 milles à l'heure. Quelque chose d'important a fonctionné à l'essai, Campbell a déclaré qu'il avait atteint entre 230 et 240 milles à l'heure.

PROJET S'UNE PROJET D'UNE SHERBROOKE

M. J. S. Bourque, président de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, convoque une assemblée du comité exécutif, à 4 heures, cet après-midi, à l'hôtel de ville, pour traiter d'une importante question d'un intérêt municipal. M. Bourque explique qu'il s'agit d'un système de monnaie comme il s'en est établi dans certaines villes de l'ouest et aux Etats-Unis.

Cette réunion déclara ensuite d'une assemblée plénière des marchands et des membres de la Chambre, jeudi soir à l'hôtel de ville.

Attendez! Ledoux & Pelletier

la grande vente au magasin
VENDREDI

CURIEUX SCRUPULE DES AMERICAINS

Des photographies de fresque de Michel-Ange, peintes sur le plafond de la Chapelle Sixtine, sont confisquées.

(Presse Associée).
NEW YORK, 15. — Les douanes américaines ont confisqué comme obscènes des photographies des fresques de Michel-Ange, peintes sur le plafond de la chapelle Sixtine du Vatican.

Cette décision contre l'importation de photographies de certaines des œuvres célèbres de Michel-Ange vient d'être rendue publique, à la publication d'une lettre du service des douanes adressée à la Gazette de New York, laquelle était destinée à un livret de ces photographies.

L'ENQUETE OUVRE POUR INCENDIAT

Glen Wheeler, de Beebe, est le premier des trois prévenus à subir son examen préliminaire aujourd'hui.

DEUX SENTENCES

Le juge J. H. Lemay préside cet après-midi, en Cour du Magistrat, l'enquête préliminaire de Glen Wheeler, de Beebe, accusé d'incendier, à la suite de la destruction de la "House Hill Granite Company" à Beebe, en avril 1932. Dans le cas de Dame Eva E. Hawkins Anderson et de Thomas Leo McElroy, de Beebe, qui sont accusés d'incendier, les procédures ont été fixées au 24 février.

Ce matin, Me Eugene St-Pierre, procureur de Dame Hawkins et de McElroy, a déclaré que le cautionnement de ses clients a été fixé à \$2,500, tandis que celui de Wheeler, qui répond absolument à la même accusation, avait été fixé à \$3,000. Me St-Pierre demanda une réduction dans le cautionnement. Me Wilfrid Lazure, c. r., qui représentait la Couronne, a déclaré que Wheeler, d'après toutes apparences, n'avait reçu qu'une petite somme d'argent pour mettre le feu, tandis que les deux autres accusés avaient retiré les assurances sur la bâtisse incendiée. Sur ce, Me St-Pierre revint à la charge pour déclarer que Wheeler, d'après toutes apparences, n'avait reçu qu'une petite somme d'argent pour mettre le feu, tandis que les deux autres accusés avaient retiré les assurances sur la bâtisse incendiée. Sur ce, Me St-Pierre revint à la charge pour déclarer que Wheeler, d'après toutes apparences, n'avait reçu qu'une petite somme d'argent pour mettre le feu, tandis que les deux autres accusés avaient retiré les assurances sur la bâtisse incendiée.

Un joli programme musical préparé par Mlle Marie-Anne Couture, agrémentait la soirée. M. Marcel Dufresne, membre du Cercle Larocque, a rendu deux chansons: "Dis, veux-tu?" et "La Vieille Maison". Le quatuor, composé de Mlle Emilienne Comtois et Blanche Couture et MM. Marcel Dufresne et L. P. Leblond, a exécuté la cantate: "Soyons toujours Canadiens-français". Mlle Marie-Anne Couture tenait le piano d'accompagnement.

Voici un résumé substantiel de la conférence de M. l'abbé Blanchard: (A suivre en page 8).

LE THERMOMETRE S'ELEVE JUSQU'A 34 DEGRES

La température s'est élevée graduellement de 10 à 34 degrés durant les dernières vingt-quatre heures; hier soir, le thermomètre marquait 30 degrés et la neige a commencé à tomber pour durer par intermittences une partie de la nuit; de bonne heure, ce matin, elle avait cessé et le mercure annonçait une température beaucoup plus douce à 20 degrés.

La couche de neige n'a pas dépassé deux pouces; le ciel est nuageux et l'atmosphère est lourde.

L'an dernier, le froid sévissait à pareille date avec un maximum de 15 degrés et un minimum de 10 degrés.

NE TOUSSEZ PLUS LE SIROP FARMAC

Pharmacie Chagnon
15, RUE WELLINGTON N. TEL. 1933

ZELLERS

VENTE SPECIALE CHEMISES Pour Hommes

val. jusqu'à \$1.95 pour 84c
Jeudi, Vendredi et Samedi — Voyez nos vitrines

Garanti Première Qualité

Ne négligez pas vos yeux, parce que vous ne croirez pas que des lunettes vous iraient bien. Nos nouveaux modèles sont tout ce qu'il y a de plus chic.

Examen, verres et montures, complets.
Derniers modèles: Or rose ou blanc, \$8.50 complets.

REFRANCISONS, DIT M. L'ABBE E-BLANCHARD

L'apôtre du bon langage prononce une intéressante causerie sous les auspices de la Jeunesse Catholique.

CACHET UNIQUE

Redonnons un visage français à la province de Québec, et laissons parler le français, le meilleur français par l'écriture, par l'enseignement, par la langue, se reflétant avec courage et fermeté, a déclaré M. l'abbé Etienne Blanchard, apôtre de la campagne du français, dans une intéressante causerie donnée, hier soir, à l'hôtel de ville, sous les auspices du Cercle LaRocque de l'A. C. J. C. "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre", a-t-il conseillé en citant la parole lapidaire de Mgr Bevilacqua, archevêque de St Boniface.

Le conférencier a rappelé que la campagne de francisation arrive à une heure opportune; elle fait suite aux campagnes précédentes qui ont laissé des traces de 1912, avec la Ligue des Droits du français; celle de 1923, avec le mouvement contre les infiltrations étrangères et celle de 1931, par l'Association des Hoteliers.

A l'argument du patriotisme, M. l'abbé Blanchard, comme le touriste, cherche à attirer en montrant aux visiteurs "quelque chose de différent" dans notre province; et pour cela, il faut redonner à Québec son caractère unique de province française; les hôtels de campagne, les clubs touristiques, les sociétés nationales ont maintenant embrassé le mouvement qui prend une ampleur de bonne augure.

Le conférencier a vivement intéressé son auditoire, malheureusement peu nombreux, par l'exposé du problème, sa solution et ses chances de réussite. Il peut compter sur la contribution du Cercle LaRocque, dont le président, M. Hector Bailey, lui a promis son concours pour intensifier la campagne de francisation dans Sherbrooke.

M. l'abbé Blanchard est une figure connue à Sherbrooke; il a exercé le ministère au début de sa carrière. "Il y

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE LIMITEE

3, rue MARQUETTE, Sherbrooke, Que.

Fondée le 10 février 1919.

FLORIAN FORTIN, Prés. et Adm.

Service de la Presse Canadienne.

de la Presse Associée (E.-U.)

de l'Agence Reuters (Europe)

ABONNEMENTS:—Livraison à domicile \$6.00 par an.
Par maille: Cantons de l'Est, \$4.00 par an; ailleurs
en Canada: \$5.00; États-Unis et Europe: \$6.00 par an.
Stricte paiement d'avance.

Représentants aux États-Unis,
Burke Knipers & Mahoney.

Téléphone: Table d'échange 971.

MERCREDI, 15 FEVRIER 1933

Prince de l'Eglise

De la Cité du Vatican est venue, avant-hier, la réjouissante nouvelle de l'élevation au cardinalat de Son Excellence Mgr Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec.

Cette bonne nouvelle a été officiellement confirmée à Ottawa et à l'archevêché de Québec. Le quatrième dignitaire canadien à faire partie du Sacré-Collège s'embarquera prochainement pour Rome, afin d'y recevoir, le 13 mars prochain, l'insigne honneur qui lui est conféré par Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Il va sans dire que l'élevation de Son Excellence Mgr Villeneuve au rang de prince de l'Eglise suscite une vive joie chez tous les catholiques de cette province et du Canada. Si Québec, berceau de la race française et du catholicisme au Canada, a des raisons particulières de jubiler à la nouvelle qui vient d'arriver de Rome, la métropole canadienne n'a pas moins sujet d'être reconnaissante à Sa Sainteté Pie XI, puisque, fait-on remarquer, Mgr Rodrigue Villeneuve est le premier archevêque canadien, né à Montréal, créé cardinal. Quelle joie aussi pour les vénérables père et mère du nouveau prince de l'Eglise, encore tous deux vivants!

Notre journal présente au nouveau prince de l'Eglise ses félicitations et ses hommages les plus respectueux et fait des vœux pour son voyage dans la Ville Eternelle soit des plus heureux et exempt de tous soucis.

Ad multos et faustissimos annos!

Le consulat américain

Il faut espérer que les démarches qui sont faites actuellement, pour le maintien du consulat américain à Sherbrooke, aboutiront au résultat désiré.

Ce bureau du consul américain existe en permanence en notre ville depuis plus d'un demi-siècle, et nous ne voyons aucune bonne raison à invoquer en faveur de sa disparition ou de son transport à Québec ou à Montréal.

Il nous semble qu'avant de prendre une décision finale, au sujet du consulat américain à Sherbrooke, les autorités qui relèvent de ce bureau devraient considérer que la Reine des Cantons de l'Est est non seulement une importante ville de 30,000 âmes, mais le centre réel d'une vaste région industrielle, agricole et commerciale dont la population globale n'est pas inférieure à 250,000 habitants.

Autre chose encore à considérer. Sherbrooke est le centre vers lequel convergent toutes les grandes routes provinciales, c'est-à-dire un centre de tourisme très important. De la Reine des Cantons de l'Est aux frontières des États-Unis, il n'y a qu'une heure ou deux d'automobile.

Cette situation avantageuse nous vaut chaque année la visite de milliers et de milliers de touristes américains, lesquels apprécient les services particuliers que leur offre le bureau du consulat local.

Pour toutes ces raisons, ce bureau devrait, ce semble, rester ouvert. Ce n'est pas une faveur que nous sollicitons des autorités américaines, mais un traitement purement et simplement équitable.

Nous le refuseront-elles?

Le dollar canadien

Les fluctuations du dollar canadien ne laissent pas la presse étrangère indifférente. A preuve cette chronique que consacre à ce sujet le Journal, de Paris:

On a pu remarquer, depuis quelques jours, un froissement plutôt anormal du dollar canadien; son marché est du reste assez étroit, car il ne saurait s'en traiter de grosses quantités en ce moment étant donné l'amenagement des échanges commerciaux.

Or, le bruit a couru qu'une inflation était envisagée par le gouvernement pour ramener le dollar canadien à la parité du sterling; le démenti en a été donné et, à la vérité, il s'appuyait avec force sur deux raisons: la première est l'abondance des disponibilités dans les banques, disposibilités gagnées très largement à l'Institut central et qu'en suite, le Canada, producteur d'or, a jusqu'ici toujours fait face aux engagements qu'il avait contractés en or à l'étranger.

Le démenti dont nous parlons plus haut a quelque peu freiné la spéculation qui travaillait à la baisse sur la devise canadienne, mais elle ne paraît pas avoir perdu son assurance, car pour justifier son offensive, elle assure que la chute des cours du blé a fait naître dans les milieux agraires des troubles monétaires qui s'apparentent assez à ceux dont souffrent les fermiers américains de l'Ouest devenus très favorables à la politique inflationniste.

La position du Canada est tout de même infiniment moins préoccupante que celle des États-Unis.

sous ce rapport, du moins, car il paraît avoir trouvé en Extrême-Orient, du fait des demandes de blé pour compte japonais et chinois un exutoire intéressant. Il est juste de ne pas conclure que la Chine et le Japon, dont la consommation de blé est cependant en hausse constante, doivent assurer le placement des gros stocks de blé existant dans le monde, mais le fait qu'ils aient pu absorber, en 1932, 88 millions de boisseaux contre 54 millions en 1931, souligne assez qu'il se crée un marché intéressant tant pour le Canada que pour les États-Unis. Et c'est tant mieux pour le dollar canadien qui ne peut que bénéficier de ce supplément substantiel d'exportations.

Feuilles Volantes

A mauvais ententeurs, chahut!
Parler en l'air, c'est tenter le vent.
Aux heures difficiles, le cœur est une nuisance.
On dirait que l'humour anglais sort d'un frigidaire.
Ce qui manque le plus, ce sont les acheteurs à chaîne...
Le cirque n'avantage pas également tous les clowns.
Les fruits trop mûrs s'épluchent mal; de même les défauts trop vifs.
Il est prudent de rester sur ses paroles, comme il est bon de rester sur son appétit.
Chacun se juge à huis clos, mais on ne se fait guère scrupule d'étaler les faiblesses d'autrui sur le forum.

TRISTAN.

L'opinion des autres

Pendaisons
En Turquie, les mœurs ne sont pas encore efféminées. En protestations contre un changement au rituel de leur religion, la population de Brouse, sous la direction de ses chefs spirituels, a voulu pratiquer l'émeute. Kemal Pasha, qui ne semble pas tenir à la propriété plus qu'il ne faut, a fait pendre une centaine de coupables. Allah! quel exemple!
(L'Événement — Québec).

Bonne propagande
A trente ans de sa fondation, l'Université catholique de Shanghai vient d'être officiellement reconnue par le gouvernement chinois.
Sans doute se trouva-t-il des gens pour dire que c'est là une reconnaissance dictée par des raisons diplomatiques que l'heure actuelle impose.
Il n'en est pas moins vrai que c'est aussi la reconnaissance de ces hommes admirables d'endurance, d'abnégation et de ténacité.
L'Université catholique de Shanghai "L'Aurore" fut fondée en 1903 et la plupart de ses maîtres sont français.
(Comœdia — Paris).

Les notaires
Leur profession nous semble essentielle. Elle est en tout cas précieuse au Canada français. Son maintien s'impose. Il faut cependant admettre que des réformes sont devenues nécessaires. Le député de Sherbrooke, M. Robert Bachand, doit demander à la Législature de modifier la loi statut qui régit la Chambre des Notaires. L'occasion s'offre donc de préconiser certaines mesures propres à redorer le blason quelque peu défranchi de ce corps professionnel.
Le prestige des notaires a été ébranlé par deux causes principales.
Il a d'abord suffi des agissements d'un très petit nombre d'entre eux pour jeter du discrédit sur toute la profession. Les bons notaires, et c'est le plus grand nombre, en ont souffert. Les défections de quelques confrères ignorants, malheureux ou malhonnêtes, ont cependant eu leur répercussion inévitable dans la confiance que l'on réserve encore à ceux qui n'ont pas cessé d'être honorables.
(L'Avenir du Nord — Saint-Jérôme).

D'une guerre à l'autre
Les événements de 1870-71 n'exercèrent évidemment pas, sur le prix de la vie, une hausse analogue à celle que nous subissons depuis le traité de Versailles.
Nous en trouvons la preuve dans un numéro de journal daté de 1873 où nous trouvons une annonce publiée par le fameux magasin de confection "A la Redingote grise", aujourd'hui disparu. On offrait aux clients les articles suivants: Jaquette pointillée (7) 17 francs; redingote doublée soit 26 francs; pardessus nouveauté 22 francs.
Un pardessus pour 22 francs! Mais, par rapport aux prix actuels, c'est le coefficient 20 ou 25!
(Figaro — Paris).

Les Beaux Vers

L'absent

Au matin, quand la mer s'éveillait sur les dunes, Laisant aux chardons bleus un peu de rêve encore, Sans te donner un nom, sans te connaître un corps, Je t'ai tendu mes bras, lourds de charmes rançonnées...
Au soir, quand les frissons peureux des branches brunes Appelaient la Musique au fond d'un bosquet d'or, Jalouse des vivants, et jalouse des morts, Les choses qui vibraient me semblaient importunes...
Tout ce qui, palpitant, résonnant, parfumé, Etre, ou chanson, avait le doux pouvoir d'aimer, Faisait crier vers toi mon âme triste et sage.

Ah! Reponds de l'exil, où tu vis, languissant, Peux-tu sortir? Peux-tu me consoler, Absent?... — Non Je suis le Diable, qui n'a pas de visage!
Marie-Pauline SALONNE

La doctrine du juste salaire dans l'encyclique "Quadragesimo Anno"

Par M. l'abbé Armand Perrier

Nous reproduisons ici le résumé de la dernière conférence de M. l'abbé Armand Perrier sur le salaire d'après l'encyclique "Quadragesimo Anno". M. l'abbé donnera son prochain cours à l'hôtel-de-ville, le jeudi.

"Puisque le régime économique moderne repose principalement sur le capital et le travail, les principes de la droite raison et de la philosophie sociale chrétienne concernant ces deux éléments ainsi que leur collaboration, doivent être reconnus et mis en pratique. Pour éviter l'écueil tant de l'individualisme que du socialisme, on tiendra surtout un compte égal du double caractère individuel et social que revêtent le capital ou propriété d'une part et le travail de l'autre. Les rapports entre l'un et l'autre doivent être réglés selon les lois d'une très exacte justice commutative, avoir l'air de la charité chrétienne. Il faut que la libre concurrence, contenue dans des limites raisonnables et justes, et plus encore la puissance économique, soient effectivement assouplies à l'autorité publique en tout ce qui relève de celle-ci. Enfin les institutions diverses doivent contribuer à former tout l'ensemble des relations humaines aux exigences du bien commun, c'est-à-dire aux règles de la justice sociale..." (Pie XI, "Quadragesimo Anno", édition "Spes", no 118).

C'est le résumé que fait Pie XI de sa propre doctrine sur le juste salaire, dont il avait déjà défini les éléments, dans la seconde partie de sa Lettre (édition "Spes" nos 70 à 83). Pie XI condamne le socialisme qui, en face des abus du capitalisme et de la misère que celui-ci a fait surgir aux classes laborieuses, proclame que le régime du salariat est fondamentalement injuste et donc qu'il faut le faire disparaître, comme il condamne le libéralisme trop lent à comprendre les droits et les devoirs sociaux de la propriété, et qui, depuis Léon XIII, les avait définis dans son Rerum Novarum. Certes depuis Léon XIII, les abus du régime du salariat ont été quelque peu tempérés: le salaire conventionnel condamné par Rerum Novarum a cédé la place au salaire courant. Mais celui-ci, sous les influences de l'économisme libéral, qui inspirait trop de catholiques, se bornait trop souvent au salaire individuel de l'ouvrier, et encore à ses besoins de chaque jour sans lui permettre de parer aux risques naturels ou professionnels du travailleur: maladie, accident, décès prématuré, vieillesse. A plus forte raison les besoins de la famille. Certains théologiens catholiques invoquaient sur ce point la déclaration de Léon XIII sur les complémentaires de salaire qu'appartient à la famille: le travail des enfants et de la mère quand ils peuvent travailler. Mais on ne tenait pas compte des faits et on se gardait bien de préciser que c'est au père de famille qu'appartient de faire vivre sa femme quand celle-ci est retenue au foyer par les exigences de la maternité et de l'éducation de ses enfants en bas âge, — et ces enfants tant que ceux-ci n'ont pas atteint l'âge d'entrer en apprentissage. Pie XI renvoie ici à son Encyclique "Casti Connubii" pour rappeler que les devoirs de maternité et d'éducation de la mère sont antérieurs de droit naturel et positif divin à sa collaboration par le travail au soutien de sa famille. Il proclame que le premier devoir de la mère est son foyer.

Le Pape précise ensuite les trois règles qui doivent régir le juste salaire: 1. — Tout d'abord, tout doit être payé à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens... Il n'est aucunement permis d'abus de l'âge des enfants ou de la faiblesse des femmes. C'est à la maison avant tout, et dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques qui sont le travail des mères de familles, "C'est donc un droit naturel et positif divin à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modestie du salaire familial, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers de leur incombent, — avant tout l'éducation des enfants..." 2. — La situation de l'entreprise. — Mais ici il faut remarquer que précédemment si l'entrepreneur souffrait de difficultés du fait du salaire familial, le remède n'est pas, selon Pie XI, de s'enrichir sur la concurrence, mais bien une entente entre patrons et ouvriers, et un bon soin presson de la corporation organisée sur le Pouvoir civil, pour protéger la justice commutative, sociale et distributive, en même temps que la charité, contre les producteurs et les patrons peu scrupuleux qui empiètent sur le salaire de leurs employés pour faire concurrence aux patrons honnêtes. L'Etat interviendra dans ce domaine, pour sanctionner les règlements légitimes qui doivent être directement élaborés par la corporation (patrons et ouvriers) et le devoir, pour l'Etat, de la concurrence, de fixer le salaire familial minimum légal, basé sur le coût de la vie de la famille normale dans le pays et l'arégion, qui permettra à l'ouvrier de pourvoir aux justes exigences de la subsistance de sa femme, de sa mère et d'éducation, et de ses enfants, tant que ceux-ci seront trop jeunes pour travailler. Cette intervention de l'Etat consiste donc tout d'abord, à faire respecter les exigences de la justice commutative entre patrons et ouvriers. Le mariage est la vocation commune de

l'humanité. C'est un droit naturel antérieur au contrat de travail, inhérent à la personne de l'ouvrier. De plus aux yeux de la loi, — pour quoi tant d'économistes catholiques oublient-ils en pratique, pour satisfaire illégalement leurs intérêts, ou ceux des autres, ce dogme qui s'impose non seulement à leurs discours, mais à leur vie pratique! — aux yeux de la loi, le mariage, dans notre état de nature déchus, est proclamé comme le moyen naturel de dompter les plus impérieuses de nos passions, et de permettre à la masse de l'humanité de vivre une vie naturelle conforme aux dièses de la saine raison et de la foi. Le célibat est un état suranné et accidentel, de conseil pour certaines élites qui le choisissent librement mais dont les obligations sont trop lourdes pour l'ensemble de l'humanité. D'ailleurs, si ces économistes et ces soi-disant sociologues, réfléchissaient tant soit peu sur les conséquences logiques de leurs déclarations fondamentalistes sur le capital humain, ils ne pourraient pas se défendre de reconnaître que c'est la vie familiale et ses besoins non sur la vie de l'individu, mais sur la vie de la famille, qui doit repousser l'ordre économique. Et les patrons sont tenus de respecter ces préceptes de droit naturel, au lieu de s'en débarrasser, et avec eux leurs ouvriers dans une concurrence effrénée. L'Etat intervient donc ici comme protecteur des droits individuels. Il fait respecter ces droits; il n'a pas pour mission de se substituer aux patrons pour combler les déficits entre les salaires qu'ils paient de fait à leurs ouvriers, et ceux qu'ils devraient leur payer. C'est pourquoi, dans la troisième considération "Les exigences du bien commun" Pie XI demande que l'économie générale soit orientée en ce sens. L'Etat intervient en vertu de sa mission propre. Mais ici comme partout, la doctrine chrétienne et la saine philosophie réclament que l'Etat ne se substitue pas aux individus ou aux groupes privés, mais bien qu'il se borne à les orienter, diriger, stimuler, et au besoin, à les corriger.

Pie XI dénonce ici la tendance socialiste qui pousse l'Etat à se substituer aux initiatives privées. Il déplore que l'Etat soit maintenant chargé d'une foule de besoins qu'il est manifestement incapable de satisfaire. "Les exigences du bien commun" Pie XI demande que l'économie générale soit orientée en ce sens. L'Etat intervient en vertu de sa mission propre. Mais ici comme partout, la doctrine chrétienne et la saine philosophie réclament que l'Etat ne se substitue pas aux individus ou aux groupes privés, mais bien qu'il se borne à les orienter, diriger, stimuler, et au besoin, à les corriger.

Pie XI dénonce ici la tendance socialiste qui pousse l'Etat à se substituer aux initiatives privées. Il déplore que l'Etat soit maintenant chargé d'une foule de besoins qu'il est manifestement incapable de satisfaire. "Les exigences du bien commun" Pie XI demande que l'économie générale soit orientée en ce sens. L'Etat intervient en vertu de sa mission propre. Mais ici comme partout, la doctrine chrétienne et la saine philosophie réclament que l'Etat ne se substitue pas aux individus ou aux groupes privés, mais bien qu'il se borne à les orienter, diriger, stimuler, et au besoin, à les corriger.

C'est pourquoi, dans le même esprit, le Pape revendique et loue l'organisation des assurances sociales comme compléments sociaux aux distinctions des théologies et des sociologues entre salaire familial absolu et relatif, n'a pas jugé à propos de préciser sa pensée et dire que le premier relève de la justice commutative et le second de la justice sociale. Il affirme au contraire que le salaire familial relève à la fois de la justice commutative et de la justice sociale.

Dans sa prochaine conférence, le

professeur abordera l'étude de l'ordre économique, c'est-à-dire, les relations du capital et du travail et l'intervention de l'Etat. Ce sera jeudi soir, 16 février.

CORRESPONDANT DE GUERRE AU CANADA

Henri Clérissé, fameux journaliste français, écrira ses impressions sur nos parcs et nos sports d'hiver.

MONTREAL, 15. — M. Henry Clérissé, rédacteur à l'"Intransigeant" et fameux correspondant de guerre bien connu qui vient d'arriver au Canada en quête de grands reportages est parti pour Ottawa où il va chercher la permission de se rendre à Churchill, sur la baie d'Hudson. De la capitale il se rendra éventuellement jusqu'à la côte du Pacifique par la voie du Canadien National.

M. Clérissé projette toute une série d'articles sur la chasse aux animaux, la fourrure, la gendarmerie royale, les parcs nationaux et les sports d'hiver au Canada. Au retour de l'ouest, il visitera la province de Québec et écrira ses impressions pour l'"Intransigeant".

Le rédacteur du grand journal parisien qui nous rend visite a déjà beaucoup voyagé. Quand la guerre de 1914 éclata, il était au Maroc. Il revint en France, fit la guerre aux premières lignes, fut blessé et décoré. En 1921, il était en Asie Mineure (guerre gréco-turque) en qualité de correspondant de guerre. De 1922 à 1925, il parcourut l'Afrique du Nord et, en qualité de correspondant de guerre de journaux français et de l'"Illustration", il fut témoin de la prise d'Abd-el-Krim et de Sidi-Raho. En 1930, il parcourut l'Algérie et la Tunisie qu'il connaissait déjà et les territoires du Sud et, en 1931, il partit d'Algérie pour se rendre au Niger, traversant le Tanezrouft pour revenir par le Gourara et la vallée de la Saoura. En 1932, chargé de missions par le ministère des Colonies, de l'instruction publique et des beaux-arts et le musée national d'histoire naturelle, il visita de nouveau le Tanezrouft et le Niger, et de plus le Soudan, le Cameroun, l'Ouadaï, la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire et revint par le Hoggar. C'est au cours de ce voyage qu'il mit à jour dans la région de Niamfunké (Soudan) quelques trois cents pierres dont plusieurs sont aujourd'hui au Musée. Ethnographiquement du Trocadéro, qui ouvrirent aux savants de tous les pays un nouveau champ de recherches. En 1927, M. Clérissé publia à Paris un ouvrage intitulé "La Guerre du Rif et la tache de Taza", qui fut adopté par le service historique des armées françaises. A son retour de l'ouest, M. Clérissé visitera la ville de Québec.

— Lisez les annonces, elles sont la voie directe qui vous conduit aux manufacturiers. Elles vous permettent de choisir ce dont vous avez besoin et ce que vos moyens vous permettent d'acheter.

Ayant bu de l'eau froide quand il était tout en nage — il contracta l'

ASTHME

"La nuit, pendant des années, je passai de durs moments en proie au hâletement, aux étouffements, aux quintes. Quelque jour, c'est à RAZ-MAH que je recourus pour être à l'aise, en état de travailler et de dormir". M. Ephrem Parry, Fontainebleau, P.Q.

Vous pourrez bien dormir et travailler aisément vous-même, commencez à prendre RAZ-MAH de Templeton. Plus d'efforts pour respirer, plus de hâletement, d'étouffements. Ne contentez pas de drogues nuisibles. Pas d'effort, pas de dépenses. Des capsules. Propre. Facile à prendre. Excellent contre la bronchite chronique, les humeurs de cerveau et des bronches. 50c et \$1 partout.

TEMPLETONS LIMITED
36, rue Colborne, Toronto
Cessez de souffrir, d'étouffer, de suffoquer. — Prenez

RAZ-MAH

LA POULE DE NOS JOURS EST TROP PRECOCE

AMHERST, Mass. — La vieille poule rouge n'est plus ce qu'elle était autrefois, a déclaré le professeur J. C. Graham, chef du département de l'aviculture du Collège de l'Etat du Massachusetts. Les poussins d'aujourd'hui sont forcés vers une maturité précoce et sont enus en fonction à une vitesse qui aurait tué leurs ancêtres de 1900.

Autrefois, le poussin une fois éclos était laissé à lui-même dans la cour à la recherche de vers pour sa nourriture; mais aujourd'hui, il naît dans un incubateur et vit d'une nourriture artificielle sans jamais sortir jusqu'à ce que ses jours de pondaison soient passés.

Il y a quelques années, une poule ordinaire commençait à pondre vers l'âge de 8 ou 10 mois, mais aujourd'hui l'aviculteur presse tellement la nature qu'il s'attend à ce que les poulets pondent vers l'âge de 5 à 7 mois.

Le Composé No. 1 de Savoyane Bruneau

Sans égal pour aider la digestion et combattre la dyspepsie. Puissant tonique, il combat efficacement l'rhume, la bronchite, la grippe, la coqueluche, la toux, la fièvre, etc., etc.
En vente chez les pharmaciens et marchands.
Préparé par
W. Bruneau & Fils
Saint-Georges de Windsor,
Co. Richmond — Québec.

Les Grosses Nouvelles se trouvent aussi à l'intérieur

Il est bien possible que vous lisiez d'abord la première page de ce journal. Mais n'oubliez-vous pas les "nouvelles du jour" — et n'avez-vous pas de confort dans la vie parce que vous avez lu certaines annonces?

Presque toujours, il y a de grosses nouvelles dans les annonces de LA TRIBUNE. Cherchez-les. On vous dit comment faire un gâteau éponge suivant une nouvelle recette — ou vous recommande le soulier qu'il sera élégant de porter dans deux semaines... Il y a des nouvelles qui vous intéressent au plus haut degré dans les annonces.

Rappelez-vous que les dimensions ne sont pas les seules mesures de valeur. Souvent une toute petite annonce vous fournira l'occasion que vous cherchez. Prenez la bonne habitude de lire avec soin les annonces de ce journal. Vous vous épargnerez du temps et de l'argent. La publicité rendra votre foyer plus riche et plus heureux. Lisez et vous verrez.

Lisez régulièrement les annonces de LA TRIBUNE

Examen des Yeux Lunettes

CLINIQUE
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
Drs. J. A. et L. Dache, M. D.
92, rue King O. — Sherbrooke.

Les laitiers de S. P. M. et les joueurs de golf St-F. l'emportent hier soir à l'arena

Les cheminots du Q. C. R. et l'Hôtel de Ville ont annulé au score de un à un

Les joueurs de golf de St-Francis ont subi aux journalistes de la "Tribune" leur première défaite de la saison, tandis que les quinquilliers enregistrent leur troisième défaite aux mains de S. P. M. — Les laitiers sont en tête de la ligue, suivis des cheminots et des joueurs de golf. — Les journalistes en quatrième.

FOULE CONSIDERABLE A L'ARENA

La position des clubs dans la Ligue Commerciale affiche quelques changements à la suite des parties d'hier soir. Les laitiers de la Sherbrooke Pure Milk, en dépit du fait qu'ils ont deux parties nulles à leur crédit, occupent la première position à la suite de leur victoire sur les quinquilliers de Mitchell au score de 3 à 1, tandis que les cheminots du Québec Central ont descendu en deuxième par suite d'un verdict nul partagé avec les employés municipaux. En troisième position viennent les joueurs de golf du St-Francis qui ont fait subir aux journalistes de la "Tribune" leur première défaite de la saison, tandis que les quinquilliers eux-mêmes figurent en quatrième et que les employés municipaux sont en cinquième, suivis des quinquilliers de Mitchell qui n'ont pas gagné encore une seule partie.

650 à 700 personnes assistaient aux parties d'hier soir qui furent encore très contestées. A chaque séance, on remarque beaucoup d'émotion dans les rangs des différents clubs et encore hier soir, le jeu aurait été très rapide n'eût été le fait de la glace qui était très douce, rendant très difficile le jeu d'ensemble. Sous ce rapport, les quinquilliers du St-Francis eurent les plus de succès et ils doivent leur victoire sur les journalistes à leur jeu d'ensemble qui était assez remarquable en dépit des conditions de la patinoire.

La première partie s'est terminée au score de 3 à 1 en faveur des laitiers de la Sherbrooke Pure Milk contre les quinquilliers de J. S. Mitchell. Il n'y eut pas de points dans la période initiale, tandis que dans la deuxième, les laitiers s'octroyèrent par l'entremise de Parker, dans la troisième reprise, les laitiers se portèrent de nouveau à l'attaque et comptèrent encore deux points par l'entremise de A. Armistage, et quelques minutes avant la fin des hostilités, Ward sauva les quinquilliers du blanchissage.

La deuxième partie entre joueurs de golf et journalistes fut plus serrée encore. Cabana prit le gardien des buts des journalistes en défaut après une belle montée au centre de la patinoire dès la première période, et dans la deuxième, Carnera annula les chances après avoir joué la rondelle habilement dans les filets de Crocheville qui était très en forme hier soir. Quand commença la troisième période, les chances étaient encore égales, mais Choquette brisa l'égalité après quelques minutes de

LE QUILLIER R. GAGNE A ROULE 485

Nous donnons plus bas le résultat des parties de quilles jouées vendredi soir dans la Ligue de la Cité. Comme on le verra plus bas, les scores ont été particulièrement bons, mais la palme revient au quillier Rosario Gagné qui fut l'as de la séance avec 184 en simple et 485 pour trois séries.

REPT. N. C. O.		
H. Drew	92	92
L. Hatch	111	92 102 305
C. Hatch	94	121 121 333
H. Humphreys	105	101 133 339
C. Hatch, (sub.)	151	118 269
Total	512	495 398-1705

SHERBROOKE COTTON		
G. Carrigan	102	137 163 402
C. Patton	133	120 84 337
R. Gagné	121	130 184 485
A. Lavoye	101	152 157 412
V. Brownlow	141	146 124 411
Total	600	735 712-3047

FRONTENAC		
Mackell	151	127 127 405
Lemay	147	119 119 426
Marsick	114	120 193 367
Mathieu	133	110 152 395
Katadotis	123	173 98 394
Total	670	690 629-1989

REGIMENT		
N. Page	147	92 141 380
P. Sinclair	102	114 144 360

Dollars Canadiens

Nous acceptons l'argent canadien au pair, comptant pour le change, et la pension. Le Colton Manor est un hôtel favori à l'Atlantic City pour les visiteurs canadiens.

Colton Manor
One of the finest hotels in Atlantic City.
Colton Manor est agréé au touriste. Son hospitalité est de renommée nationale. Vous serez réjoui de l'atmosphère de l'hôtel. 250 chambres, avec vue sur l'Océan, Bains d'eau de mer. Moderne, attaché à l'hôtel, plan européen, à la discrétion.

Paul Archer, gérant. A. C. Andrews, président.

FU MANCHU



Smith se pencha et retira de la main crispée du Français une feuille de papier qu'il eut. C'était une feuille du carnet de Burke, sur laquelle était écrite une certaine adresse. "C'est le papier qui fut l'arrêt de mort de Burke", dit Smith.

"L'animal", dit-il, "avait selon son odorat, l'instinct de ce qui avait la même senteur que ce papier. Si Burke n'avait pas écrit cette adresse pour Karamanek sur une feuille de son carnet, il serait encore vivant, aujourd'hui!"

Tout à coup, le cousin de Burke se releva et se mit à nous fuir avec des yeux fous. Il était pâle comme un mort. Vous voulez dire qu'il était mort? — "Du courage, mon vieux", lui dit Smith. "Burke insista pour jouer avec le feu, vous savez."

Tout à coup, Smith prit une décision. "Il faut le trouver avant Fu Manchu, car je serai sa troisième victime..." Nous sautâmes dans un auto de la police et partîmes à une allure folle pour retracer cette bête meurtrière, au bras coupé.

Un médecin attribue la mort d'Ernie Schaaf à des causes naturelles.

(Presse Associée). NEW YORK, 15. — Le Dr Charles Norris, médecin en chef de la Cité de New York, a déclaré hier que la mort d'Ernie Schaaf était due à des causes naturelles et non qu'elle devait être attribuée à de prétendues blessures que le boxeur de Boston aurait reçues lors de son combat avec Primo Carnera vendredi soir dernier.

Le médecin, qui a pratiqué une autopsie sur le cadavre, a déclaré que l'exacte nature de la substance qui était collée au cerveau du jeune boxeur serait déterminée plus tard au moyen d'un examen microscopique. L'opinion du Dr Norris est contraire à celle émise par le Dr Byron, de Stouckey, spécialiste pour les maux cérébraux, qui avait opéré Schaaf pour le déplacement d'un caillot de sang près du cerveau, dans le cours de la journée de lundi.

En discutant de cette affaire avec des journalistes après l'opération, le Dr Stouckey a déclaré que Schaaf avait dû être projeté sur le parquet, et que le mal ne pouvait pas avoir origine d'autre source.

ALBANY, N. Y., 15. — Le gouverneur de l'Etat de New York, Lehman, a demandé à la Commission Athlétique que l'Etat de faire des recherches de "toutes les circonstances" qui ont entouré la blessure fatale qui a coûté la vie à Ernie Schaaf, aspirant au championnat mondial poids-lourd.

NEW YORK, 15. — Primo Carnera, dont un coup poing a amené la blessure qui apparemment causa finalement hier matin la mort d'Ernie Schaaf, poids lourd de Boston, se préparait hier après-midi à se rendre avec les détectives aux bureaux du procureur général de l'Etat pour subir un interrogatoire. Plusieurs autres officiers du combat qui ont été au Madison Square Garden vendredi soir furent aussi ordonnés de se présenter pour subir un interrogatoire. Dans le groupe se trouvait le Dr William H. Walker, frère de l'ancien maire de New-York, un médecin de la Commission de Boxe de New York, Frank Bagley, Jerry Buckley et Bill Duffy, des amis intimes de Carnera, ainsi que John Buckley, gérant de Schaaf.

De sa chambre d'hôtel où il a été entouré de détectives il a déclaré: "J'ai appris avec un grand regret, la mort d'Ernie Schaaf qui fut un beau coup de surprise. C'était un gentilhomme et un sportsman propre. Je désire exprimer à sa mère et aux autres membres de sa famille, mes sympathies les plus profondes."

Quand on demanda à Primo Carnera s'il se battait encore, "C'est certainement que je me battrais encore", a-t-il répondu après quelques hésitations.

NEW YORK, 15. — Comme un cerge brûlant tranquillement entre ses doigts, Ernie Schaaf, le boxeur blond de Boston, que 20,000 spectateurs avaient traité de "faker" quelques jours auparavant, est mort de bonne heure hier matin à l'hôpital polyclinique de New York, après avoir subi une opération pour enlever des effets qu'étaient sur lui les coups de Primo Carnera, son adversaire dans un combat de boxe vendredi dernier au Madison Square Garden. Le commencement du drame se produisit à la troisième ronde du combat limité à quinze reprises, alors que Schaaf s'éleva sur le tapis après avoir reçu un dur coup à la figure.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de Schaaf parvint aux quatuor-général de la police, des détectives furent envoyés à l'hôtel de Carnera pour amener le goliath italien devant les autorités qui devaient l'interroger, et porter, de suite, une accusation d'"homicide", quoique les membres de l'escouade policière convenaient que Carnera pouvait même être exoneré d'une accusation dans le genre de celle de "négligence coupable". On a ordonné une enquête immédiate.

Schaaf est mort une heure avant l'aube sans reprendre la conscience qu'il avait perdue quelques heures après avoir subi au cerveau par les meilleurs médecins de New-York, une opération des plus difficiles. C'est ainsi qu'est mort le jeune boxeur (qui dans sa jeunesse avait demandé à faire un prêtre); c'est ainsi qu'a répondu sa mort aux critiques qui l'avaient accusé dans l'après-midi de son dernier combat, d'être un "faker" pour que Carnera puisse remporter Jack

L'ÉTRANGLEUR MYSTÉRIEUX



Smith se pencha et retira de la main crispée du Français une feuille de papier qu'il eut. C'était une feuille du carnet de Burke, sur laquelle était écrite une certaine adresse. "C'est le papier qui fut l'arrêt de mort de Burke", dit Smith.

"L'animal", dit-il, "avait selon son odorat, l'instinct de ce qui avait la même senteur que ce papier. Si Burke n'avait pas écrit cette adresse pour Karamanek sur une feuille de son carnet, il serait encore vivant, aujourd'hui!"

Tout à coup, le cousin de Burke se releva et se mit à nous fuir avec des yeux fous. Il était pâle comme un mort. Vous voulez dire qu'il était mort? — "Du courage, mon vieux", lui dit Smith. "Burke insista pour jouer avec le feu, vous savez."

Tout à coup, Smith prit une décision. "Il faut le trouver avant Fu Manchu, car je serai sa troisième victime..." Nous sautâmes dans un auto de la police et partîmes à une allure folle pour retracer cette bête meurtrière, au bras coupé.

Un boxeur amateur de 21 ans meurt dans les mêmes circonstances que Schaaf.

(Presse Associée). CHICAGO, 15. — Henry Zukia, 21 ans, boxeur amateur, est mort de bonne heure hier matin, quelques heures après avoir fait sa première apparition dans le rond dans les préliminaires d'un tournoi local de boxe. Le jeune homme est sorti de l'arena après que l'arbitre eut arrêté le combat qui menaçait de tourner mal pour Zukia qui avait essuyé jusque là deux chu-

tes sur le parquet contre son adversaire Al Berg. De retour chez ses parents, Zukia leur raconta qu'il avait perdu la bataille, puis il tomba malade et mourut avant l'arrivée d'un médecin. Le Dr Thomas L. Dwyer, qui a examiné Zukia avant le combat, a déclaré que l'état du jeune homme répondait à toutes les exigences de l'examen ordinaire.

2 VICTOIRES POUR LE CLUB DE WEEDON

Weedon triomphe du Marblaton par 3 à 2 et du St-Francis par 6 à 5.

(De notre correspondant). WEEDON, 14. — Ces jours derniers le club de hockey "Weedon" allait rencontrer le Marblaton sur sa patinoire et remportait les honneurs par un score de 3 à 2. La partie fut des plus intéressantes. Les deux clubs rivalisèrent de rapidité en d'ensemble durant toute la partie, mais le Marblaton dut baisser pavillon devant la vigilance du gardien de but et des défenses de l'habile des avant du Weedon. Pelouquin, Tanguay et Salvaï comptèrent pour ces derniers; Gingras et Breton pour le Marblaton.

Alignement
Marblaton: Beauregard, but; Wayland et Munketrick, défenses; Gingras, centre; Breton et Kamelin, ailes; Bishop, substitut.

Weedon: Gendron, but; Bourgeau et Branelle, défenses; Tanguay, centre; Pelouquin et Salvaï, ailes; H.-P. Rouleau, Gosselin, L. Rouleau, Duchesneau et D. Caron, substituts.

Arbitres: M. Weyland, de Marblaton, et M. Bourget, de Weedon.

— Jeudi soir dernier, à Weedon, l'attente des amateurs de hockey n'a pas été déçue. Une des plus belles parties de la saison a été jouée entre le "St-Francis" et le "Weedon". La foule record qui se pressait autour de la patinoire a pu voir avec plaisir une joule tout à la fois animée, loyale et intéressante. Le résultat fut de 6 à 5 en faveur du Weedon. Jolicoeur, du Diaboli, eut l'honneur du premier point à la fin de la première période. A la seconde, le Weedon se rallia et enregistra quatre points. Tanguay, Pelouquin, Salvaï et H.-P. Rouleau, comptèrent à tour de rôle, tandis que le Diaboli a déjoué Gendron une seconde fois par l'entremise de Berubé. Le St-Francis est le favori dans la troisième période; Gilbert, Thibodeau et Jolicoeur comptèrent. Tanguay ajouta deux autres points pour le Weedon.

Il nous fera plaisir de recevoir de nouveau le St-Francis et nous sommes anxieux de rencontrer le 19, tel qu'il l'aurait. Ceci encourage les membres du club de Weedon à inviter tous les clubs environnants à les rencontrer quand il leur en dira de répondre à cet appel, mais ce soit pour une première ou une seconde partie.

Résultats du Hockey

LIGUE NATIONALE		
Canadiens 6; Détroit 2.		
Boston 7; Toronto 2.		
Rangers 3; Ottawa 1.		

LIGUE INTERNATIONALE		
Windsor 5; Cleveland 3.		
Syracuse-Buffalo, remise.		
LIGUE CANADO-AMERICAINE		
Quebec 3; New Haven 0.		

COLLEGE Intermediaire		
McGill 3; Bishop 2.		
Ottawa College 4; Queen's 1.		
O. H. A. SENIOR		
Port Colborne 1; Niagara Falls 1.		

LIGUE INTERNATIONALE		
Toronto Nationals 1; Oxford University 1.		
PARTIES DE CE SOIR		
SENIOR Q. A. H. A.		
Royals vs. Victoriens.		
Canadiens vs. Columbus.		

LIGUE CANADO-AMERICAINE		
Providence à Philadelphie.		
POSITION DES CLUBS		
LIGUE NATIONALE		
(Section Canadienne)		
Toronto . . . 34 17 12 5 77 76 39		
Maroons . . . 33 15 15 3 87 81 33		
Americains . . . 34 10 15 9 63 78 23		
Canadiens . . . 33 11 19 3 63 83 23		
Ottawa . . . 35 9 19 7 67 91 25		

(Section Américaine)		
J. G. P. A. P. C. P.		
Detroit . . . 35 18 11 6 83 67 42		
Rangers . . . 35 18 11 6 83 73 23		
Boston . . . 36 18 13 5 89 73 41		
Chicago . . . 35 13 14 8 63 69 34		

LIGUE INTERNATIONALE		
J. G. P. A. P. C. P.		
Buffalo . . . 33 20 8 5 90 50 45		
London . . . 32 17 8 7 68 48 41		
Syracuse . . . 34 18 11 5 99 83 41		
Windsor . . . 34 15 15 5 81 81 33		
Detroit . . . 33 20 21 3 55 77 22		
Cleveland . . . 34 7 23 4 75 118 18		

LIGUE CANADO-AMERICAINE		
J. G. P. A. P. C. P.		
Providence . . . 31 18 10 3 85 68 39		
Philadelphie . . . 32 16 9 7 86 67 39		
Boston . . . 29 14 10 5 84 67 33		

PREMIER
LA SENSATION DE LA SAISON
Oseriez-Vous la Manquer?

END OF THE ROAD
AUJOURD'HUI ET VENDREDI
HOMMES SEULEMENT
Représentations: 2, 7 et 9 hrs p.m.

HELEN HAYES GARY COOPER
A FAREWELL TO ARMS
— Spécialement ajouté —
Une épopée et tormente
comédie de football.
"RACKETY RAX!"
avec Victor McLaglan,
Greta Nissen, Nell O'Day,
Nouvelles "Fox"

GRAND GALA MUSICAL
Au Profit des Pauvres
Sous le patronage de Madame la Mairesse
Théâtre GRANADA
Samedi, le 18 février, à 11 heures du soir

LE CAID
Opera-Comique
Musique d'Ambrose Thomas
Présentation de l'Union Musicale de Sherbrooke

Deux Ballets — Choer de 65 Voix
Orchestre de 25 Musiciens
Directeur, le Professeur Charles Delvenne
Billets échangeables à la Pharmacie DuBois et à la Librairie Authier.

— La baisse continue sur les deux marchés —

MONTREAL

RECULE

C. P. R. et Montreal Power sont surtout affectés

Presse Canadienne
MONTREAL, 15. — Les valeurs ont reculé de fractions à l'ouverture. Canadian Pacific recule de 1-8 à 11 3-4. Montreal Power de 1-8 à 11 3-4. Canadian National Steel de 1-8 à 11 3-4. Canadian National Steel de 1-8 à 11 3-4. Canadian National Steel de 1-8 à 11 3-4.

PRECHETTE & CIE
COURTIERS — STOCK BROKERS
TEL. 3140 — 22 WELLINGTON-N.
SHERBROOKE.

B. C. Power "A"	15 1/2
Bel Telephone	89
Brady Traction	8 1/4
Can. Car.	3 1/2
Do. Pld.	11
Cockshutt Pld.	3 1/2
Can. Ind. Alcohol	1 1/4
Can. Pacific	11 3/4
Can. Smelting	59
Dom. Bridge	13 1/2
Int. Nickel	9
Massey-Harris	2 1/4
McColl-Pronteneau	8 1/2
Mont. Power	29
Nat. Breweries	13
Nat. Steel & Gr.	6
Power Corp.	8
Quebec Power	13
Swingline	10 1/2
Can. Power	12
Steel of Canada	13 1/2
Winnipeg Electric	2

BOURSE DES GRAINS

PRECHETTE & CIE
COURTIERS — STOCK BROKERS
TEL. 3140 — 22 WELLINGTON-N.
SHERBROOKE.

Blé	47 1/2
Blé dur	48 1/2
Blé dur	49 1/2
Blé dur	49 1/2
Blé dur	49 1/2
Blé dur	49 1/2
Blé dur	49 1/2
Blé dur	49 1/2
Blé dur	49 1/2
Blé dur	49 1/2

SUR LE CURE (DE MONTREAL)

PRECHETTE & CIE
COURTIERS — STOCK BROKERS
TEL. 3140 — 22 WELLINGTON-N.
SHERBROOKE.

Ajax	70
Beulah Power	1
British Am. Oil	7 1/2
Dist. Corp. Seagrams	5
Dom. Mines	17
Eldorado Gold	142
Falconbridge Nickel	210 1/2
Granada Roun	168
Home Oil	408
Hollinger Consolidated	733
Hiram Walker	5 1/2
Imperial Oil	8 1/2
Int. Petroleum	11 1/2
Lake Shore	37 1/2
Moss Mines	23
Minning Corporation	160
McLeod River	5 1/2
Noranda	23 1/2
Sherritt Gordon	40
Sullivan Gold	32
Sher. Corp. Power Pld.	75 1/2
Steele Hughes Gold	44 1/2
Ventures Ltd.	108
Wright Hargreaves	44 1/2
Sisco	132

LE DOLLAR

EST A 84, ET LA LIVRE A \$3.43 1/2

Le dollar canadien à New-York est aujourd'hui à 84 1-4, et la livre sterling à \$3.43 1-2.

DETENU POUR...

(Suite de la 1ère page)
Quelques minutes plus tard, James Quigley Newton, partenaire de l'heritier enlevé, et James Grant, l'avocat de Boettcher, et l'inspecteur I. D. Bruce, de la police de Colorado Springs, arrivèrent au bureau de Clark et firent une conférence.

UNE BALANCE FAVORABLE DE \$66,938,223

OTTAWA, 15. — Dans les derniers dix mois, les exportations ont dépassé les importations de \$66,938,223. La balance favorable en janvier a été de \$7,557,874.

SAINT-LOUIS, 15. — Paillé avec Henri Lepage, de Montréal, "Torchy" Peden, de Victoria, a gagné hier soir la deuxième course internationale des cyclistes à Saint-Louis.

Attendez!

la grande vente au magasin Ledoux & Pelletier L'ENTREE VENDREDI

NEW YORK

TRANQUILLE

Plusieurs pertes de fractions à l'ouverture.

(Presse Canadienne)
NEW-YORK, 15. — Il y avait pertes de fractions à l'ouverture. Santa Fe perdit environ un point. Chesapeake et Ohio; Canadian Pacific; Lackawanna et Baltimore et Ohio reculerent un peu ainsi que Standard Gas; General Foods; Penney; American Telephone; United States Steel et Westinghouse Electric. Union Carbide et Lambert monterent un peu. Le marché était tranquille.

PRECHETTE & CIE
COURTIERS — STOCK BROKERS
TEL. 3140 — 22 WELLINGTON-N.
SHERBROOKE.

Air Reduction	53 1/2
Alkali Chemical	90 1/2
American Can	58 1/2
American Smelting	12
American Tel.	100 1/2
Auburn Motors	40 1/2
Metropolitan Steel	6 1/2
Atchafalaya	13 1/2
Balt. and Chlc.	41 1/2
Case A. L.	40 1/2
Canadian Pacific	9 1/2
Chrysler	11
Coco Cola	34 1/2
Consolidated Gas	50 1/2
Columbia Carbon	29 1/2
Dupont De Nemours	35 1/2
Eastman Kodak	55 1/2
General Electric	13
General Motors	12 1/2
Gillette Razor	15 1/2
Inter. Tel. and Tel.	6 1/2
Montgomery Ward	11 1/2
North American	23 1/2
N.Y. Central	17 1/2
Pullman	20 1/2
Radio Corporation	4 1/2
Standard Gas and Electric	10 1/2
Standard Oil of N.J.	25 1/2
Southern Pacific Ry.	15 1/2
Texas Gulf Sulphur	22 1/2
Union Carbide	23 1/2
United Corporation	7 1/2
Union Pacific Ry.	73 1/2
United Aircraft	13
U. S. Steel	23 1/2
Vanadium Corporation	25 1/2
Westinghouse	25 1/2
Woolworth Co.	31

BENNETT ET LES...

(Suite de la 1ère page)
da, aujourd'hui, et un certain nombre d'organisations dangereuses sont à l'œuvre. La Ligue de la Défense du Travail, fondée d'une "manière des plus insidieuses". Elle est liée de près aux "amis du Soviet russe".

L'hon. M. Guthrie dit que les nombreuses requêtes et les menaces personnelles qui lui ont été adressées pendant l'activité intense de son mandat, il ajoute qu'il fut un temps où il était indifférent à l'abrogation de l'article 98, mais qu'il est convaincu maintenant qu'il faut le conserver.

L'EMPIRE JAPONAIS...

(Suite de la 1ère page)
MOUKDEN, Mandchourie, 15. — Tandis que les préparatifs japonais tirent à leur fin pour lancer une campagne dans la province de Jehol, les guérillas chinoises recommencent sur une assez grande échelle dans la province de Fengtien.

Le lieutenant-général Yoshikazu Nishi de la 8e division japonaise, qui jouera un rôle important dans les prochains combats militaires du Jehol, l'a échappé belle lorsqu'un train blindé à bord duquel il revenait à Tchintcheou, après une tournée d'inspection, fut attaqué, lundi soir, par plusieurs centaines de Chinois républicains, près de Talingho. Un capitaine de l'état-major du général Nishi fut tué au cours du combat qui dura une demi-heure, avant que l'attaque ne soit repoussée. Les rapports ne mentionnent pas d'autres fatalities.

Des nouvelles retardées annoncent qu'une guérilla composée d'environ 2,000 soldats chinois a attaqué et occupé Fousoung, ville importante de l'extrême-est de la province de Fengtien, le 10 février, après en avoir délogé la garnison mandchoukouenne.

LA LEGISLATURE OFFRE SES...

(Suite de la 1ère page)
toute la Chambre en offrant nos plus respectueuses félicitations au nouveau Cardinal. L'honneur conféré par Rome à notre vénéré Archevêque est un événement que je désire enregistrer dans les annales de cette Chambre et j'ai l'honneur de proposer la motion suivante en l'honneur de l'hon. Chef de l'Opposition de bien vouloir la seconder :

"Cette Chambre a été très heureuse d'apprendre que Son Excellence Monseigneur J.-M. R. Villeneuve, doit recevoir la pourpre romaine. Elle se réjouit avec toute la province et offre au nouveau Cardinal ses félicitations et ses hommages respectueux."

M. Maurice DUPLISSIS. — M. le Président, c'est avec plaisir que je m'inscris au Chef du gouvernement pour offrir des félicitations de cette Chambre au nouveau Cardinal Canadien. Mgr Villeneuve devient Prince de l'Eglise, une des rares monarchies qui aient résisté aux bouleversements qui ont secoué le monde qui aient survécu à toutes les assauts dirigés contre elle parce qu'elle a reçu de son fondateur la promesse d'immortalité. L'élevation de Mgr Villeneuve au Cardinalat est un honneur insigne pour le pays, la province, la

Le beurre de la Nouvelle-Zélande inonde le Canada

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 15. — La Nouvelle-Zélande est prête à étudier une nouvelle réglementation de ses exportations de beurre au Canada. Elle a appris que les cultivateurs canadiens craignent que l'importation du beurre de Nouvelle-Zélande ne nuise à leur propre production.

J.-G. Coates, ministre des finances, l'a affirmé aujourd'hui, et il a déclaré, de plus, que la Nouvelle-Zélande fera tout son possible pour conserver les amicales relations commerciales qui existent actuellement entre son pays et le Canada.

Tout en affirmant l'intention du gouvernement de préserver l'accord commercial mutuellement signé durant la conférence impériale, le ministre des finances fit allusion aux nouvelles reçues du Canada au sujet de l'exportation du beurre de Nouvelle-Zélande.

Le traité commercial canado-néozélandais expirera au mois de mai, à moins d'être renouvelé, dit M. Coates, laissant entendre par là la signature d'un nouveau traité, si l'ancien est discontinué. "Jusqu'ici", fait-il remarquer, "la balance commerciale de la Nouvelle-Zélande penche du côté du Canada".

M. Coates espère que le traité signé avec le Canada ne sera mis en danger par aucune nouvelle réglementation que la Nouvelle-Zélande jugera à propos de faire pour l'exportation de son beurre.

La dette publique nette de 38 millions en 1920 à 68 millions en 1932. Il déplore l'augmentation des dettes des corporations sociales et des services au pays, en particulier à l'Ouest, région qui a bénéficié du développement de l'apostrophe magnétique d'un des gisements de l'ouest canadien, le second Exposé des Trois-Rivières, Mgr Lafontaine. Nos compatriotes protestants, entraînées la "Gazette", le "Star", se sont joints à nous pour se réjouir de la bonne nouvelle. Nous les remercions. Au nouveau prince de l'Eglise, nos respectueuses félicitations. L'humble hommage de notre filiale admiration."

L'hon. M. R. T. STOCKWELL. — "M. le Président, je voudrais m'inscriver aux sentiments qui viennent d'être exprimés à l'occasion de la nomination d'un nouveau Cardinal Canadien. Tous ceux qui ont eu l'occasion de rencontrer Son Excellence Mgr J.-M. Villeneuve, Archevêque de Québec, savent que l'honneur qui vient de lui être conféré est bien mérité. Au nom de la minorité de cette province, j'offre au nouveau Prince de l'Eglise nos plus sincères félicitations."

M. C.-L. GAULT, cons. St-Georges. — "M. le Président, j'ai l'honneur de vous adresser mes vœux à l'occasion de l'hon. Trésorier Provincial pour féliciter le nouveau Cardinal Canadien."

La motion de l'hon. M. Taschereau et de M. Duplessis est adoptée.

A 3 h. 05, le général C.-J. Smart, (Westmount), continue le débat sur le budget.

Le général SMART. — "M. le Président, tout d'abord je tiens à offrir mes félicitations à l'hon. député de Brome, à l'occasion de sa nomination comme Trésorier Provincial. Tous deux nous avons été des compagnons d'armes durant la dernière guerre, et c'est en toute sincérité que je souhaite au Trésorier Provincial tout le succès possible dans l'exercice de ses fonctions. La solidarité ministérielle lui fait un devoir de ne pas trahir la confiance de l'administration dont il fait maintenant partie, mais de lui souhaiter tout le courage nécessaire pour réprimer les abus que nous avons à déplorer."

Le député de Westmount déclare que sur la question agricole, il faut moins de politique et il trouve le gouvernement partiellement responsable de la crise forestière. Il admet des progrès dans le domaine des mines.

Le général SMART. — "Le Trésorier Provincial s'est permis une dissertation sur l'inflation. Il est remarquable que cette dissertation précède immédiatement l'exposé de la situation financière de la province. L'idée de l'inflation conduit nécessairement à l'exposé budgétaire tel que prononcé par le Trésorier Provincial. La surinflation constitue une situation dangereuse. Le gouvernement, qui a le pouvoir et le devoir de légiférer n'a rien fait pour prévenir et empêcher dans la mesure du possible, au moins pour les compagnies qui détiennent le pouvoir de la province, une surinflation."

Le député de Westmount attaque alors le budget.

Le général SMART. — "J'ai le regret de dire que l'estime budgétaire présentée par le Trésorier Provincial ne correspond pas à la véritable situation. Le député de Brome, au début de son discours, a déclaré que le Premier Ministre lui avait passé la torche, que lui, le Trésorier Provincial avait accepté avec empressement. Evidemment, cette torche projetée une lumière plutôt faible. Serait-ce parce que le Trésorier Provincial l'a prise avec trop d'empressement qu'il en a éteint la flamme? Serait-ce parce que la lumière qu'elle projetait était plutôt minime? Le Trésorier est incapable de dire comment le budget de l'année financière qui expirera dans environ trois mois, mais il se déclare capable de prévoir un surplus de \$62,214,82 pour l'année qui expirera le 30 juin 1934, c'est-à-dire dans environ 16 mois. La torche que le Trésorier Provincial a prise avec tant d'empressement ne paraît pas lui permettre de voir de bien près et si la lumière ne peut éclairer à quelques pas, il est bien permis de douter qu'elle puisse éclairer à une distance plus grande."

Le député de Westmount relève la déclaration du Trésorier qu'une taxe nouvelle ne sera imposée et il ajoute que les ponts de la province rapportaient \$199,007 en 1928 et rapportent \$172,004 en 1932. Il signale l'augmentation de

de l'impôt. L'hon. Chef de l'Opposition pour son magnifique discours sur l'adresse. Je félicite l'hon. député des Trois-Rivières du sacrifice qu'il s'est imposé en acceptant le poste qu'il occupe. Son plus grand sacrifice est cependant de faire face à un gouvernement autocratique et si peu soucieux de l'intérêt public."

Voilà à droite, "Oh! Oh!" M. BEQUE. — "Le gouvernement, selon l'expression du Premier Ministre, a des dettes à payer à pleines poches. Mais il ne faut pas s'étonner d'un gouvernement qui a porté un coup de mort à la province avec la loi Dillon."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "L'hon. député n'a pas le droit de critiquer une loi de cette législature et il s'oblige à un point d'ordre."

M. DUPLISSIS. — "En critiquant la politique générale du gouvernement, il est permis de faire allusion à la législation."

Le Vice-Président VAUTRIN. — "En vertu de l'article 246 des règlements, je suis obligé de maintenir le point d'ordre."

M. BEQUE. — "M. le Président, je regrette que l'on ait attaqué en cette Chambre le Premier Ministre du Canada, qui est le plus grand cerveau du pays et devrait être aidé et encouragé par tout le monde au lieu d'être critiqué et dénigré."

Le député de Chambly reproche au département de la Voirie d'avoir payé trop cher la construction du boulevard Taschereau (situé dans son comté) et de n'avoir pas invité le député du comté à son inauguration. "J'ai pensé que les dépenses avaient été payées par les ministres", dit-il avec ironie et il continue.

M. BEQUE. — "J'espère que le ministre de la Voirie s'empressera d'éclaircir la route de Chambly au boulevard Taschereau, sur laquelle un bon nombre de gens ont été tués, parce qu'il vaut mieux faire des routes pour les citoyens de la province qui paient des taxes que de faire des boulevards pour les Américains qui ne paient rien à la province. Les frais d'administration devraient être diminués. Dans ce temps de crise, le patronage politique devrait disparaître. Nos lois devraient être revues de façon à empêcher la répétition des abus que nous déplorons tous mais qui se sont perpétrés sous le pouvoir de lois existantes. Nous ne pouvons avoir moins de lois, moins de lois pénétrantes, moins de lois de bon sens. Les fondements de notre législation de manière générale doivent être conservés, mais ils peuvent facilement s'adapter aux conditions nouvelles. La population de la province de Québec est un capital des plus précieux. L'harmonie entre les races est nécessaire. La population est respectueuse de l'autorité, animée de justice, en un mot c'est une population modèle. Il est du devoir du gouvernement de répondre aux besoins de l'heure et pour ce faire, il faut la collaboration. En signalant les abus que nous avons indiqués, je n'ai d'autre but, M. l'Orateur, que de faire mon devoir, convaincu que de faire mieux l'empêcher et de prévenir les effets", (appl. à gauche).

M. W.-R. McDONALD (Pontiac). — "Je suis heureux de féliciter le nouveau Trésorier Provincial de son premier budget. Le Premier Ministre a toujours été heureux dans le choix de ses Trésoriers. Pour la première fois, l'an dernier, la province qui avait des surplus depuis 35 ans, a eu un déficit. Mais ce résultat était inévitable dans une crise comme celle que nous traversons. Le Premier Ministre du Canada (M. Bennett) a dit en 1920 qu'il dynamiterait mon chemin pour aller trouver des marchés aux produits canadiens et je me tirai fin au chômage. Après l'avènement du parti conservateur à Ottawa, la grande surprise de tous, les provinces et les municipalités ont été appelées à payer pour remédier au chômage. Les remèdes, choisis par le gouvernement, fédéral, n'ont pas donné de bons résultats. Les revenus ont diminué et les affaires sont dans le marasme."

Le député de Pontiac dénonce les monopoles.

M. McDONALD. — "Je ne suis pas pour l'établissement de l'électricité. Dans la petite ville que j'habite, une compagnie évaluée à \$209,000 et qui paie \$10,000 de taxes par an, nous donne le service de l'électricité à des taux aussi bas que ceux de la cité d'Ottawa. Les compagnies sont capables de nous donner de l'électricité à meilleur marché. Si la Commission des Services Publics n'a pas les pouvoirs nécessaires pour obliger les compagnies à réduire leurs taux, une législation devrait être présentée à cette session-ci. Il n'y a pas de raison pour retarder la loi de la liberté. J'ai confiance dans les principes du parti libéral et c'est la raison pour laquelle je crois que nous ne devons pas permettre à un petit groupe de tout contrôler dans le pays. Il faut du courage pour amener ce petit groupe de financiers mais j'ai foi que le Premier Ministre de cette province se montrera de nouveau à la hauteur de la situation. Je veux que le capital soit protégé dans cette province mais toutes les classes ont droit à une protection adéquate. L'intérêt public doit être considéré avant tout sur la base de l'ordre social. C'est la seule condition de retour aux conditions normales", (appl. à droite).

M. H. BEQUE (Chambly). — "M. le Président, mon premier devoir est

en prenant le contrôle de la gazoline. Aux grands maux les grands remèdes! La province y trouvera des revenus et les contribuables des avantages. Que l'on en fasse une législation temporaire, si nécessaire."

Le député de Laurier préconise des remèdes au chômage.

Le Dr POULIN. — "Que l'on refuse tout secours aux chômeurs volontaires. Que l'on bâtit de nouvelles routes en y employant des chômeurs involontaires. On pourrait terminer la route Mont-Taschereau-Abitibi, la route du Parc National, la route La Tuque-Roberval. Que l'on poursuive la politique de retour à la terre mais en ne permettant pas aux colons de s'éloigner trop des groupements déjà établis", (appl. à droite).

M. Martin FISHER (Huntingdon). — "J'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat."

Le débat est ajourné.

L'hon. M. Taschereau. — "M. le Président, l'hon. Chef de l'Opposition m'a demandé de hâter la réponse à la question N. 1. J'ai écrit l'Auditeur-Général M. Edgar Vézina qui me répond que la réponse comporte l'examen de 10,000 dossiers et qu'elle ne sera pas prête avant le 20 février."

Le gouvernement répond à des interpellations.

M. Martin FISHER. — "Relativement au chemin public ou boulevard, conduisant de Laprairie au nouveau pont entre la rive sud et la cité de Montréal, et connu sous le nom de 'Boulevard Alexandre Taschereau':

"1.—Combien la province a-t-elle dépensé à date pour la construction de ce chemin ou boulevard?"

"2.—Combien la province a-t-elle dépensé à date pour fins d'expropriation, commissions ou frais se rapportant aux dites expropriations?"

"3.—Quelle est la longueur totale de ce chemin ou boulevard?"

"4.—Combien ont coûté à la province les inscriptions indiquant le tracé ou le nom de ce chemin ou boulevard?"

"5.—Ce chemin ou boulevard est-il maintenant complet?"

L'hon. M. PERRAULT. — "1. — \$2,150,442.

"2. — L'acquisition du terrain a coûté \$132,348. La préparation des plans, le coût des actes de leur en-

registrement et les frais pour les cas référés à la Commission des Services Publics s'élevaient à \$16,560. "3.—931 milles.

"4.—Ces inscriptions n'ont rien coûté à la province."

L'hon. M. TASCHEREAU (souriante). — "Tenez, tenez, tenez."

L'hon. M. PERRAULT. — "5. — OUI."

M. ELIE. — "1.—Combien le gouvernement a-t-il dépensé pour les formes de démonstration pendant les six premiers mois de l'exercice en cours?"

"2.—Combien pour champs de démonstration de toutes sortes?"

"3.—Combien pour l'industrie des conserves alimentaires?"

L'hon. M. ADÉLARD GODBOUT. — "1.—\$32,470. 2.—\$4,774. 3.—\$1,945."

M. ELIE. — "1.—Combien a-t-il à date de formes de démonstration dans la province et qu'ont-elles coûté au gouvernement?"

"2.—Combien ont été établies par le gouvernement depuis la date ouverte par la réponse parue dans les journaux de l'Assemblée législative le 8 février 1932?"

L'hon. M. GODBOUT. — "1. — 47. \$326,297. 2.—11."

Sun Life Assurance Company of Canada

CONSTITUÉE EN 1865

SIEGE SOCIAL - MONTREAL

L'ASSURANCE-VIE se tire avec honneur de l'épreuve à laquelle elle a été soumise

depuis trois ans, par suite du ralentissement des affaires. Le public apprécie plus que jamais les services qu'elle lui rend pendant les périodes difficiles.

La Sun Life of Canada a, au cours des trois dernières années—la période la plus critique,

dit-on, que le monde ait jamais connue—poursuivi sa marche ascendante. Elle s'est rendue éminemment utile à ses nombreux assurés du monde entier.

DEPUIS 1929, le montant de ses assurances en vigueur a augmenté de 465 millions de dollars; celui de son actif, de 43 millions de dollars. La Sun Life compte maintenant près d'un million d'assurés.

RAPPORT de 1932

MONTANT D'ASSURANCE EN VIGUEUR au 31 décembre 1932 - - - - - \$2,928,952,000

Le montant considérable, qui représente la fortune, en train de se constituer, de près d'un million d'assurés de la Sun Life, sera versé à ces assurés ou à leurs héritiers avant la fin du vingtième siècle. On ne saurait surestimer cet élément de stabilité économique et sociale.

NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES (première prime versée) - - - - - 284,098,000

RECETTES DE L'EXERCICE - - - - - 161,407,000

DÉBOURSÉS DE L'EXERCICE - - - - - 148,026,000

EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS - - - - - 13,381,000

VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES:

En 1932 - - - - - 108,527,000

Depuis la fondation - - - - - 792,712,000

ACTIF Obligations—d'États, de municipalités, de compagnies de service public, etc.; actions privilégiées et actions ordinaires; prêts hypothécaires; immeubles; prêts sur polices de la Compagnie; espèces en banque, etc. - - - - - 611,436,000

PASSIF Prêts des neuf dixièmes de cette somme constituent le fonds de réserve des polices—le montant mis de côté pour garantir que tous les paiements relatifs aux polices seront effectués à leur échéance. - - - - - 597,241,000

CAPITAL VERSÉ (\$2,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires - - - - - \$3,416,000

RÉSERVE pour dépréciation des immeubles et des prêts hypothécaires - - - - - 4,781,000

SURPLUS - - - - - 5,998,000

\$14,195,000

REFRANCISONS, DIT M. L'ABBE E. BLANCHARD

L'apôtre du bon langage prononce une intéressante causerie sous les auspices de la Jeunesse Catholique.

CACHET UNIQUE

(Suite de la page 3).

M. l'abbé Blanchard

Voici la substance de la causerie de M. l'abbé Blanchard: Notre province jouit de multiples avantages. Ses belles campagnes, ses vertes et profondes forêts, ses nombreux et vastes lacs qui ressemblent parfois à des mers intérieures, ses panoramas pittoresques, la douceur de sa température d'été, tout autant que la fraîcheur de son climat d'hiver, attirent ici de nombreux visiteurs. N'ayant pas le temps d'aller au fond des choses, ces voyageurs qui passent vite parmi nous, nous jugent nécessairement à première vue. En fait d'effluves, mettons leur donc sous les yeux des mots et des phrases qui correspondent à ce que nous sommes en réalité. Si nous composons les sept-huitièmes de la population de la province de Québec, pouvons-nous dire en retour que les sept-huitièmes des annonces y sont en langue française?

Dernièrement les délégués de la Conférence économique d'Ottawa, formant un total de 200 personnalités importantes, composés de premiers ministres, de ministres, de techniciens, de journalistes venant de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande, des Indes, de l'Australie, de la Rhodesie, des Etats Sud-Africains ont deux fois traversé notre province et de plus, sont venus y passer une fin de semaine. A en juger par nos affiches, ont-ils dû se croire sur une terre vraiment française? Les législateurs fédéraux, députés, sénateurs, ministres représentant les autres provinces de la Confédération qui nous visitent souvent, voient-ils assez de français chez nous? Quelle est leur impression quand ils examinent la physionomie du Québec? Sont-ils convaincus que nous avons raison de prétendre que nous sommes de race française?

Notre influence

Notre influence compte-t-elle à leurs yeux? S'ils sont appelés à voter sur une question qui nous intéresse particulièrement, comme par exemple, la monnaie bilingue, les timbres bilingues, la nomination d'un haut personnage, ce qu'ils ont vu de notre province, sur aspect, ne les porte-t-il pas à croire que nos réclames sont exagérées? Notre vote, à leurs yeux, est-il assez important pour qu'ils aient raison de le rechercher ou de le craindre? Se montreront-ils favorables aux mesures présentées en notre nom au parlement d'Ottawa?

Pas assez de français

Au-dessous de la devanture de nos magasins, au bout des granges dans nos campagnes, en lettres de fer ou au gaz neon, la nuit, sur le toit des hautes constructions ou sur les panneaux réclames, il y a trop d'anglais et trop peu de français. Il y a trop de Canadiens-français formant des compagnies qui s'affichent sous un nom ou une raison sociale en langue anglaise. "The X Y Z Company, Limited, Ce limited ou limited a bien mauvaise mine au bout du nom d'une société. N'y aurait-il pas moyen de faire connaître d'une autre manière aux gens qu'une société est limitée quant à sa responsabilité? On raconte qu'un jour un client d'un magasin à responsabilité limitée demanda à voir le vice-président de la maison mais on lui répondit qu'il n'y en avait pas. Il demanda le gérant, puis le trésorier puis le secrétaire et on lui fit toujours la même réponse, qu'il n'y en avait pas. Le client ne put s'empêcher de faire cette réflexion: "Vous avez raison d'afficher au-dessus de votre porte que votre compagnie est limitée".

Je détache l'entre-filet suivant de l'Action catholique du 9 septembre courant: "Un jeune homme à notre journal une lettre magnifiquement inspirée, dont nous extrayons les paragraphes essentiels suivants: "La Gazette Officielle de Québec renferme aujourd'hui des avis de plusieurs compagnies incorporées par lettres patentes et dont la plupart sont organisées par des

LEVURE FRAÎCHE LALLEMAND

POUR LA SANTÉ

MANGEZ 3 CARRÉS PAR JOUR

Juifs. Ces Juifs ne se gênent pas pour se servir de noms français. "Les Juifs comprennent donc qu'un nom français vaut mieux qu'un nom anglais."

D'un autre côté, il y a des Canadiens-français, même des avocats qui semblent avoir honte d'incorporer une compagnie sous un nom français.

Le patriotisme

Et M. le Juge nous invite à signaler cette anomalie qui est, selon lui, à la fois un brevet d'incapacité et une marque d'indifférence coupable en matière de patriotisme. Nous faisons écho à la protestation de ce distingué magistrat avec un plaisir d'autant plus grand que nous avions perdu l'habitude de voir les avvertissements de cette sorte nous venir des hautes sphères professionnelles. Serait-ce un réveil? Nous ne demandons pas mieux.

M. le Juge a grandement raison de faire cette protestation. Si plusieurs hommes occupant des positions éminentes s'appliquaient à fustiger ainsi le patriotisme de nos gens, nous commencerions à remonter une côte que nous descendons paresseusement depuis quelques décades avec un profit matériel nul et une réputation en baisse, même chez ceux que certains d'entre nous croient devoir courtiser en trahissant leurs propres origines.

Une leçon

De fait, il y a à Montréal plusieurs maisons de commerce à raison sociale française dont les lettres patentes ont été obtenues par des Juifs. Ils auraient pu arborer un nom anglais. Ils ont préféré un nom français. Pourtant, les Juifs s'y connaissent en affaires. Ils semblent croire qu'il y a moyen de faire des affaires avec d'autres langues que l'anglaise.

C'est pour cela qu'on voit tant d'annonces et d'effluves de changeurs ou maisons à louer, de magasins, de boucheries, de cordonneries en langue hébraïque. Dans le quartier des Filles du Ciel Empire, les annonces chinoises pullulent. Partout spécialement dans le centre de la ville, on voit des lettres en allemand, en italien, en russe, en hongrois, en polonais, sans qu'il y ait à côté des annonces une traduction en anglais. Ces nations diverses nous donnent une leçon, à nous Canadiens, qui dans les quartiers les plus français de la ville, dans les campagnes où il n'y a pas de citoyens de langue anglaise, n'affichons jamais du français seul, mais toujours avec la traduction anglaise, quand ce n'est pas en anglais tout simplement, comme si, dans notre province, il n'y avait pas moyen de se tirer d'affaires avec la langue française.

Dans les campagnes

C'est ainsi que l'on voit dans les campagnes les plus éloignées des affiches de "General Store", de "Post Office", comme si les gens de la région ne connaissent pas le français.

Sur nos routes les plus françaises on voit se promener tous les jours la voiture du boucher, du boucher canadien-français avec les mots "boucher", "boucher" en anglais seulement, alors que les mots "boucher", "boucher" seraient compris de tout le monde, des Anglais comme des autres.

Qui dit français dit bon goût

Qui dit français dit bon goût. Non seulement du point de vue national, nos affiches devraient être en français, mais elles devraient aussi être en bon état, repointées, rafraîchies à toutes les saisons. Rien ne dessert autant une maison qu'une affiche mal entretenue. Il y a eu une enseigne d'hôtel de campagne qui était en très mauvais état. Les cinq lettres du mot hôtel étaient en bois doré considérablement vieilli. L'O était tombé et le T penchait, prêt à dégringoler. Arrivèrent deux voyageurs dont l'un posa la question: "Allons-nous d'entrer ici?" — "Non", répond l'au-

tre, l'enseigne ne me dit rien; d'abord il n'y a pas d'eau puis le thé n'a pas l'air fameux.

J'ai toujours été intrigué par l'affiche d'un simple cordonnier de la rue Craig, M. Jean-Baptiste

Chartier. On lit à sa devanture: Cordonnerie mécanique — Ressemelage et rapiéçage exécutés en un clin d'oeil — Semelles et talons posés en vingt minutes. Un jour que j'entrerais le féliciter de la tournure si française de son annonce, il me dit d'un air fier: Cette annonce ne fait passer pour un Français de France, il y en a même qui me demandent s'il y a longtemps que j'ai débarqué au Canada. Et dire que je suis né en pleine campagne à St-Damase, pas loin de St-Hyacinthe."

Aux autorités municipales

Disons en passant que c'est du rélé, sinon de l'absurdité, de traduire, comme le font les autorités municipales, les noms propres de rues et d'afficher aux intersections St-James, St-Peter, St-John, pour désigner les vieilles rues si françaises de St-Jacques, St-Pierre, St-Jean, St-Lawrence, Boulevard, et Cur-Hall Avenue pour désigner le boulevard St-Laurent et la rue de l'Hôtel de ville. Traduire ces noms, c'est créer de la confusion auprès de l'interlocuteur quand il s'informe, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du Canada. Vous constaterez que chaque bureau a un nom officiel, lequel n'est jamais en deux langues. Le coup d'estampille du bureau de poste imprime sur l'enveloppe le droit de la provenance de la lettre, et il ne l'imprime que dans une seule langue. St-Jean d'Iberville, St-Pierre de Nicolet, Saint-Jacques de Montcalm ne sont pas traduits en St-Johns, St-Peter, St-James. Ce qui est le bon sens même quand il s'agit du nom des localités l'est autant quand il s'agit du nom des rues d'une ville.

Mesdames et messieurs, faites œuvre de patriotisme en agissant de sorte que dans vos rues, dans vos villages, dans vos "rangs", en lise du français, beaucoup de français, et du bon français.

me, c'est compliquer le service des postes, c'est augmenter les risques d'erreur dans la distribution des lettres, c'est faire accomplir un travail inutile dans les bureaux, les ateliers et les maisons de commerce. Le ministère fédéral des postes ne traduit pas les noms propres pour les villes les plus importantes. Feuilletez le Guide Postal du